Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

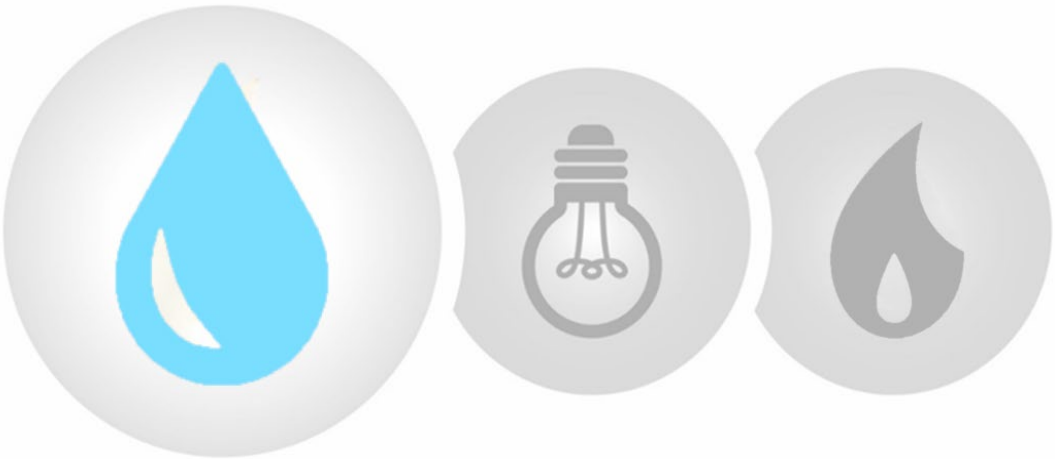
GEDIA / RÉSEAUX

Agglo du Pays de Dreux

DREUX VILLE ROYALE

Rapport annuel du délégataire 2024

Dreux



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Sommaire

1 Synthèse de l'année4
2 Indicateurs de performance6
3 Bilan et Perspectives9
3.1 Bilan et perspectives technique9
3.2 Bilan et perspectives administratives9
3.3 Informations10
4 Focus Renouvellement des réseaux11
5 Exécution du contrat12
5.1 Présentation du contrat12
5.2 Inventaire des biens du service13
5.3 Schéma de fonctionnement du réseau16
5.4 Sectorisation du réseau17
5.5 Variation du patrimoine18
6 Activite du service reseau20
6.1 Bilan hydraulique20
6.2 Analyse du réseau22
6.3 Synthèse des flux de volumes23
6.4 Commentaires sur la maitrise des pertes en eau :24
6.5 Bilan exploitation25
6.6 Bilan analytique33
7 Plan Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables35
7.1 Synthèse PGSSE35
7.2 Actions engagées37
7.3 Actions à programmer37
8 Activite du service clientèle38
8.1 Bilan clients38
8.2 Tarification du service41
8.3 Enquête satisfaction clientèle42
9 Activite du service financier43
9.1 Compte annuel de résultat d'exploitation43
9.2 Investissements contractuels45
9.3 Suivi GER47
10 Bilan patrimonial48
10.1 Gestion patrimoniale des ouvrages délégués48
10.2 Renouvellement des réseaux49
10.3 Rapport d'étude structurel Réservoirs Torçay Bas et Torçay Haut53
11 Evolution Règlementaire54
12 GLOSSAIRE55

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

13 Indicateurs du service -définitions 59

14 Moyens mis en œuvre 61

14.1 Des Interlocuteurs locaux 61

14.2 Moyens Mobilisables sur la Ville de DREUX 62

14.3 Qualité 63

14.4 Assurances 65

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

1 SYNTHESE DE L'ANNEE

Essentiel de l'année

Bilan technique :

- Renouvellement ou déplacement de canalisations :
 - Extension rue de la Muette
 - Renouvellement Constantin Gauthier
 - Extension allée de l'Aqueduc (branchement)
 - Déplacement conduite parc des Bâtes (rue Henri Barbusse)
 - Rue Nuisement
 - Antenne rue des Livraindières
- Renouvellement
 - Compresseur Granges
- Nouveaux lotissements
 - Lotissement Clos du parc
 - Lotissement Lalome
- Maintenance :
 - Entretien des hydrostables
 - Entretien des ventouses
 - Manœuvre des vannes
 - Lavages des réservoirs

Bilan administratif :

- Réunion fin de DSP : transmission des éléments demandés à l'Agglomération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Chiffres clés

13 391 Clients

1 649 885 m³ d'eau consommés

112 469 m³ de vente d'eau en gros

168 620 ml de réseau

774 compteurs renouvelés

96% de clients satisfaits

96 858 contacts clientèle

25 réclamations

73 dossiers huissiers spécifique eau potable

Rendement de réseau : 83,5 %

Taux conformité bactériologique 100%

Taux de conformité physicochimique 100%

112 analyses effectuées

715 ml de réseau renouvelé

895 147 € de créances > 1an

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Selon décret 2007

Thème 1/2	Indicateur 1/2	2023	2024	Unité
Caractéristiques techniques du service	Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)	31 362	31 689	
	Nombre d'abonnements	13 525	13 391	
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	171	168	km
Prix	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (D102.0)	6,05	6,41	€ TTC/m³
Indicateurs de performance	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne :			
	- la microbiologie (101.1) (2)	100%	100%	
	- les paramètres physico-chimiques (101.2) (2)	100%	100%	
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (103.2B)	117	117	
	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	84,9%	83,5%	%
	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)	6,13	6,69	m³/km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	5,10	5,82	m³/km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	0,67%	1%	%
	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)	NC	NC	%

Thème 2/2	Indicateur 2/2	2023	2024	Unité
Indicateurs de performance	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)	0,79	1,76	/ 1000 abonnés
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1)	100	100	%
	Taux de réclamations (P155.1)	2,22	1,87	/ 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année (P154.0)	6,38%	10,06%	%
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	3	0	
	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer	0%	0	%
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créance reçues	201	241	
	Nombre de demandes passées en commission	212	268	
	Nombre de demandes accordées	156	216	

Domaine	Indicateur	2023	2024
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	OUI	OUI
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	OUI	OUI
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	OUI	OUI
Certification	Obtention ISO 9001	OUI	OUI
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	OUI	OUI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

IP-Ville de DREUX	Indicateur	2023	2024	Unité
IP1	Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours	100	100	%
IP2	Nombre de réclamations	30	25	
IP3	Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants (D 151.0)	100	100	%
IP4	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchements neufs	100	100	%
IP5	Existence d'engagement envers le client	Oui	Oui	
IP6	Taux d'impayés 6 mois après facturation	2,08%	3,54%	%
IP7	Taux de conformité microbiologique de la qualité de l'eau	100	100	%
IP8	Taux de conformité physicochimique de la qualité de l'eau	100	100	%
IP9	Nombre d'analyses d'autosurveillance réalisées	58	57	
IP10	Nombre de réparations de conduites principales pour fuite ou rupture	8	10	
IP11	Rendement du réseau (D 104.3)	84,9	83,5	%
IP12	Indice linéaire de pertes	5,10	5,82	m3/j/km
IP13	Taux d'interruption de service non programmés	0,79	1,76	/ 1000 abonnés
IP14	Recherche préventive de fuites	159	162	km
IP15	Nombre de branchements renouvelés	70	13	
IP16	Nombre de compteurs renouvelés	752	774	
IP17	Durée des périodes de restriction de consommation	0	0	j/an

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Commentaires :

Impayés :

Le niveau d'impayés est très élevé : **1 211 889 € d'impayés** (créances supérieures à 6 mois et 1 an) contre 701 149 € en 2022.

2 cycles de relance du client sont réalisées avant de faire appel à un commissaire de justice.

Un suivi hebdomadaire des impayés est réalisé.

Satisfaction clientèle :

Le niveau de satisfaction clientèle est important, et les indicateurs de performance clientèle sont tous atteints voire dépassés.

Réseau de distribution :

Rendement de réseau : Cet objectif est quasiment atteint (85%).

Indice linéaire de perte : Cet objectif est quasiment atteint (5,48).

Recherche préventive de fuite : Cet objectif est atteint (100%).

Renouvellements : Objectif en ligne pour les compteurs et pour les branchements (selon inventaire initial de l'appel d'offre, nous ne devrions plus avoir de branchements plomb). Cependant nous constatons chaque année des branchements plomb supplémentaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3 BILAN ET PERSPECTIVES

3.1 Bilan et perspectives technique

L'avancement actions programmées pour l'année 2024 est le suivant :

- Renouvellement ou déplacement de canalisations :
 - Extension rue de la Muette
 - Renouvellement Constantin Gauthier
 - Extension allée de l'Aqueduc (branchement)
 - Déplacement conduite parc des Bâtes (rue Henri Barbusse)
 - Rue Nuisement
 - Antenne rue des Livraindières
- Renouvellement
 - Compresseur Granges
- Nouveaux lotissements
 - Lotissement Clos du parc
 - Lotissement Lalome
- Maintenance :
 - Entretien des hydrostables
 - Entretien des ventouses
 - Manœuvre des vannes
 - Lavages des réservoirs

L'année 2025 doit voir se réaliser les opérations suivantes :

Travaux neufs prévisionnels
- Reprise branchement rue de Nuisement

Travaux neufs potentiels
- NPNRU : conduite pôle socio-éducatif / boulevard de l'Europe

3.2 Bilan et perspectives administratives

- Réunions fin de DSP : transmission des éléments demandés par la collectivité
- Fin du contrat prévue le 10/07/2025
- Révision du PGSSE à prévoir avec la Collectivité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

3.3 Informations

3.3.1 Téléalerte :

Les villes sont soumises à de nombreux risques majeurs comme les risques naturels, les risques technologiques ou encore les risques terroristes. Pour faire face à ces risques, la ville s'organise autour d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'objectif du PCS est de s'organiser, se former et s'équiper de solutions techniques pour éviter l'apparition d'une crise. A ce titre, le Maire de la commune doit se donner tous les moyens pour pouvoir alerter sa population.

Accessible en mode Saas, la solution TéléAlerte permet d'informer immédiatement et de façon extrêmement ciblée un nombre important de contacts grâce à l'ensemble des canaux de communication disponibles : messages vocaux, SMS, courriel, réseaux sociaux (Facebook et Twitter), notification push, etc. En temps réel, l'utilisateur peut suivre l'évolution de sa campagne d'alerte.

Gedia à contractualisé avec la société Gedicom qui est la première société de services informatiques à avoir couplé un automate d'appels, un système de gestion de base de données et un système d'information géographique (SIG).

3.3.2 Avenant n°6 :

La Ville de Dreux, l'Etat, l'Agglomération du Pays de Dreux, la Caisse des Dépôts, l'ANAH, Action Logement, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'OPH, la SPL Habitat, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et Gedia ont signé le 9 juillet 2018 une convention cadre pluriannuelle ACTION COEUR DE VILLE DE DREUX.

Pour aller au-delà et conforter efficacement et durablement son développement, le cœur de ville de l'agglomération de Dreux appelle une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, dont les Collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

La Ville de DREUX souhaite mettre en place des obligations de renouvellement des canalisations eau potable du Cœur de Ville qui seront réalisés dans le cadre des travaux du dit programme « Action Cœur de Ville »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

4 FOCUS RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Renouvellement du réseau											
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Longueur du réseau renouvelée (ml)	120	464	121	758	892	2 791	2 805	1940	1895	1110	715
Longueur du réseau (ml)	168 720				168 693	169 100	168 623	170 374	171 560	165 897	168 621
Taux moyen de renouvellement du réseau (%)	**0,75 % par an en moyenne sur les 10 dernières années, soit une durée pour renouveler le réseau > 137 ans.**										

Nota : ceci ne tient pas compte des branchements

En se basant uniquement sur les années avec les longueurs de réseaux connues, le taux de renouvellement moyen sur 5 ans est de 1% soit une durée pour renouveler le réseau de 100 ans.

L'âge moyen du réseau est actuellement de 45 ans.

Age canalisations	Linéaire
>= 50 ans	74 121 ml
> 40 ans et < 50 ans	17 545 ml

L'avenant 5 a permis de renouveler près de 12km de réseau (liste des rues en 11.2) entre 2018 et 2023. L'avenant n°5 intègre la prise en charge du renouvellement en avenant concessif amorti sur la durée résiduelle du contrat.

L'avenant 6 Cœur de Ville a également permis de renouveler les conduites rue Esmery Caron, rue Pablo Neruda, Impasse des Mignonnes et Constantin Gauthier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5 EXECUTION DU CONTRAT

5.1 Présentation du contrat

5.1.1 Compétence Collectivité

L'Agglomération du pays de Dreux :

- Dispose du suivi et de la gestion du contrat de DSP depuis le 1er janvier 2023.
- Achète l'eau produite à l'Agglomération du Pays de DREUX ;
- Approvisionne les communes de Sainte-Gemme-Moronval et Muzy totalement et partiellement la ville de Vernouillet.

5.1.2 Contrat

Présentation du contrat			
Nature du service	Date d'effet	Date d'échéance	**Durée (ans)**
Affermage service de l'eau potable	03/02/2015	09/07/2025	10

Evolutions contractuelles		
Désignation	Date d'effet	Description
Avenant n°1	02/07/2015	Mise à jour inventaire, règlement de service
Avenant n°2	23/08/2017	Convention achat d'eau, sécurisation, Loi Brottes
Avenant n°3	06/10/2017	Formule actualisation, décompostition des prix
Avenant n°4	28/02/2018	Sécurisation et convention achat d'eau Agglomération
Avenant n°5	23/10/2018	Travaux renouvellement canalisations (2018-2025)
Avenant n°6	05/08/2019	Travaux renouvellemnt canalisations Action Cœur de Ville

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.1.3 Conventions

Convention liées au contrat		
Désignation	Date d'effet	Description
Règlement de service municipal	18/12/2014	validation du RS par le Conseil municipal de la ville
vente d'eau en gros Sainte Gemme Moronval	01/07/2015	
vente d'eau en gros Sainte Gemme Moronval (avenant n°1)	22/12/2015	adaptation rémunération
vente d'eau en gros Muzy	01/07/2015	
Avenant n°1 -VEG Muzy	05/04/2017	Précision formule actualisation
vente d'eau en gros Vernouillet	29/09/2015	
Avenant n°1 -VEG Vernouillet	05/04/2017	Précision formule actualisation
convention facturation assainissement	20/03/2015	
Convention opérateur Orange	17/01/2017	
Convention achat d'eau Agglomération Pays de Dreux	09/01/2017	
Convention d'alimentation TORCAY	11/01/2019	Convention communication et remplissage TORCAY
Convention mad analyses HAP-AMIANTE	25/01/2019	mad analyses Agglo-Ville-Gedia-Vernouillet
Convention Levée corps de rue	13/08/2019	Echanges de données casés

5.2 Inventaire des biens du service

Ce chapitre décrit le patrimoine sous maitrise d'ouvrage de la Ville de DREUX :

- Génie civil ;
- Réseau de distribution ;
- Compteurs.

L'inventaire complet a été remis à la Ville de DREUX le 03 avril 2015. ; la mise en place du dispositif Owncloud permettra de faciliter les échanges de documents entre la Ville de DREUX et Gedia.


Virginie responsable service cartographie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.2.1 Génie civil

Equipements et génie civil

Type de site	Commune	Année de mise en service	Capacité
Bâches des Granges	Dreux	1995	3 900 m³
Réservoirs de Torçay	Dreux		1 000 m³ (300 m³ utiles)
Surpression des Granges	Dreux		620 m³/h
Surpression Croix Tienac	Dreux		60 m³/h

Commentaire :

- Gedia a fait réaliser un diagnostic structurel béton sur les réservoirs de TORCAY (Haut et Bas) (rapports du 23/02/2018 référence 17.41886.001.01.A et du 29/08/2018 référence 17.41886.002.01.A du cabinet LERMSETEC).
 Ce rapport doit faire l'objet d'actions à prendre par le maitre d'ouvrage sur le devenir de ces ouvrages (suppression partielle, rénovation, renforcement...).

6.2.2. Réseau de distribution

(Valeur au 13/01/2025)

	Matière								
Diamètre	Acier	Fonte ductile	Fonte grise	Inconnue	Inox	Polyéthylène bandes bleues	Polyéthylène noire	PVC	Total
0				33,97					**33,97**
25							2,35	43,18	**45,53**
32			30,52				61,59		**92,11**
40		523,01	644,99				53,99	96,08	**1318,07**
50		1369,07	217,52				773,32	109,79	**2574,22**
60		8827,96	7716,89	2,21					**16547,06**
63					26,11	26,11	7987,9	3110,58	**12935,66**
75							145,99		**145,99**
80		3504,92	3595,19	273,24	12,83	12,83	10,61		**7399,49**
90							3417,51	173,03	**3805,55**
100	4,02	21646,93	11399,83	19,99	26,64	26,64	316,67		**33526,39**
110							3192,21	16,06	**3581,3**
125		2006,1	1383,26				10704,06	220,17	**14725,56**
150	40,37	13699,68	6070,54		25,95	25,95			**19836,54**
160							5689,55		**7590,03**
200		13089,75	5378,91				596,71		**19068,23**
225							2058,09		**3046,16**
250		1811,18	3676,27				1830,41		**7317,86**
300		3849,62	5236,21						**9085,83**
315							601,15		**601,15**
350			244,68						**244,68**
400		3319,06	1060,68						**4379,74**
500		2,48	717,69						**720,17**
Total	**44,39**	**73649,76**	**47373,18**	**329,41**	**91,53**	**37442,11**	**3768,89**	**5922,02**	**168621,29**

NB : des précisions avec la collectivité devront être apportées sur la présence et la propriété de certains ouvrages situés en domaine privé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.2.2 Compteurs

Tranche calibre	00-05 ans	06-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	> 25 ans	Total
10-19 mm	5 431	1 650	4 083	2 491	202	49	**13 906**
20-29 mm	47	48	56	32	1	0	**184**
30-39 mm	34	5	26	15	22	6	**108**
40-49 mm	20	9	15	25	18	11	**98**
> 49 mm	45	35	2	1	2	13	**98**
Total	**5 577**	**1 747**	**4 182**	**2 564**	**245**	**79**	**14 394**

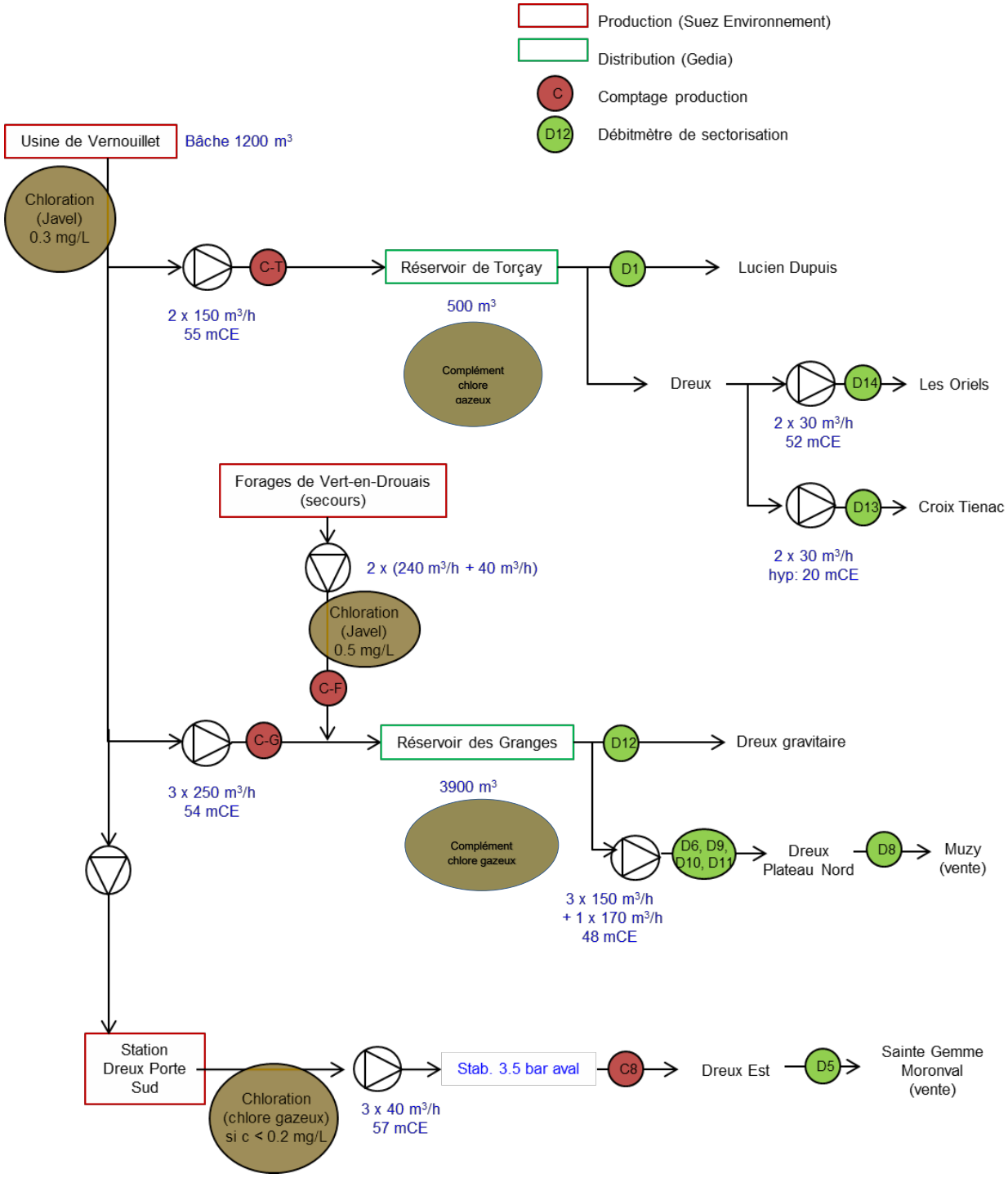
Evolution de l'âge moyen parc compteurs									
Année	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Age (ans)	10,6	10,8	9,7	9,0	9,3	6,9	8,2	8,96	9,6

Commentaires :

- Un plan d'action est mis en place afin de rattraper le retard sur le renouvellement des compteurs anciens et leur accessibilité.
- Une vérification statistique de la métrologie des compteurs particuliers DN15 a été réalisé en 3 lots sur 2021, 2022 et 2023. La réalisation de ces lots permet d'augmenter la durée de validité du compteur.
 Les 3 lots ont été validés par le laboratoire SETHA. Le lot 1 est donc valide jusqu'en 2028, le lot 2 jusqu'en 2029 et le lot 3 jusqu'en 2030.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

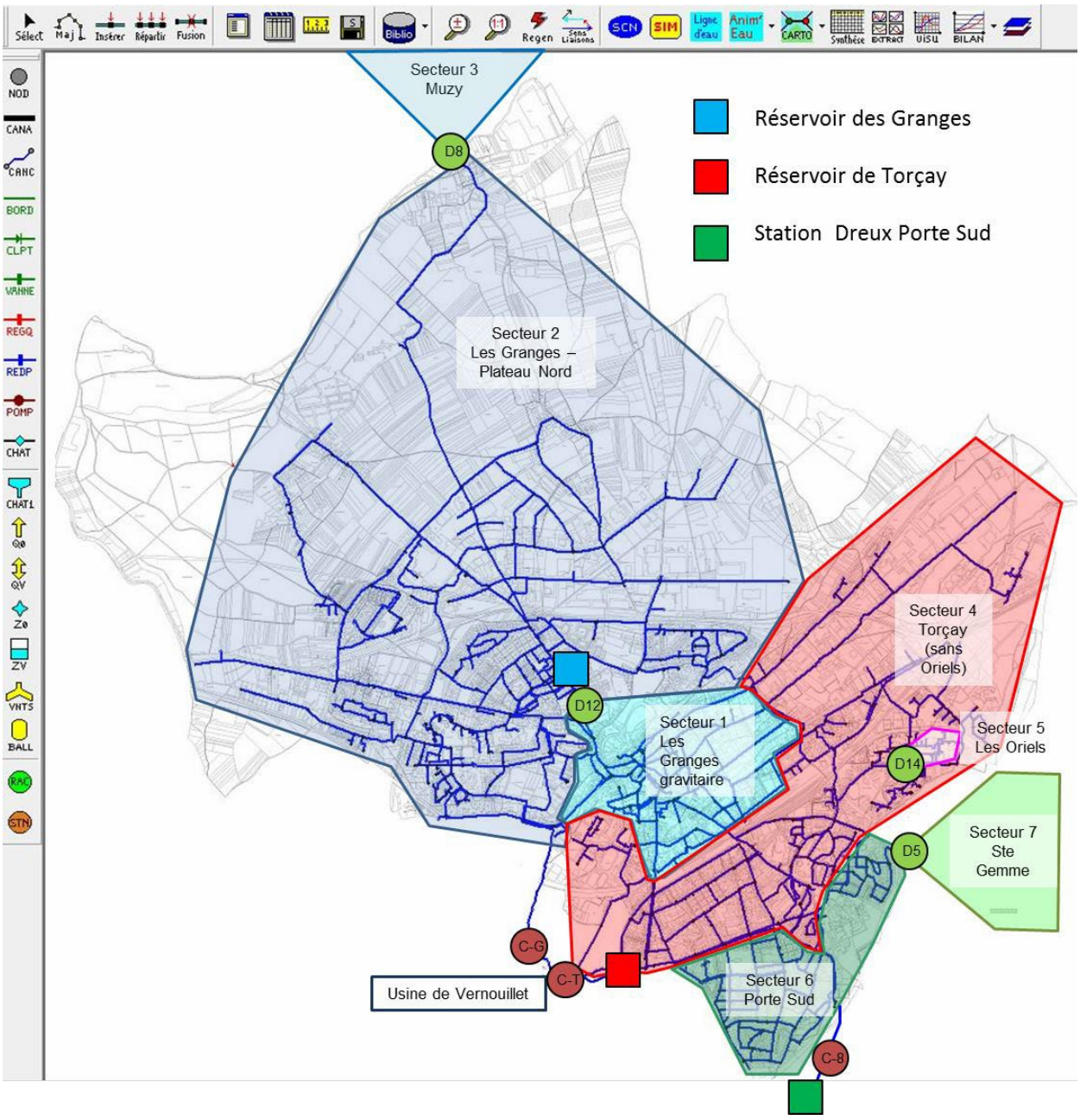
5.3 Schéma de fonctionnement du réseau



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.4 Sectorisation du réseau

Le réseau de distribution de la Ville de DREUX est sectorisé en 7 zones qui sont alimentées par les réservoirs des Granges et Torçay et par la station de Porte Sud (sous maitrise d'ouvrage de l'Agglomération du Pays de Dreux).



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.5 Variation du patrimoine

5.5.1 Génie civil

Pas d'évolution du génie civil.

5.5.2 Réseau de distribution

Réseau : variation	
Réseau	Canalisations (ml)
Situation au 31/12/2023	171 088
Travaux neufs contractuels (extensions renforcements) - Pose	1 336
Renouvellement – Pose	715
Renouvellement - Dépose	1016
Remise gratuite par la collectivité - Pose	0
Remise gratuite par la collectivité - Dépose	0
Régularisation de plans (en + comme en -)	-3 502
Situation au 31/12/2024	168 621

Régularisation de plan sur les réseaux privé (parc de la radio et lycée Rotrou).

La liste détaillée des travaux est reprise ci-dessous :

Extension réseau

mois	Adresses	Longueur	Diamètre	Matiere
Août	RUE DE LA MUETTE	929	250	Polyéthylène bandes bleues
Août	RUE HENRI BARBUSSE	30	160	Polyéthylène bandes bleues
Août	RUE HENRI BARBUSSE	164	50	Polyéthylène bandes bleues
Avril	RUE HENRI DUNANT	12	100	Polyéthylène bandes bleues
Décembre	RUE DE RIEUVILLE	3	125	Polyéthylène bandes bleues
Février	ALLEE DE L AQUEDUC	65	63	Polyéthylène bandes bleues
Février	RUE DU 21 AVRIL 1944	132	125	Polyéthylène bandes bleues
Total				

Renouvellement réseau

Mois	Adresse	Longueur	Diamètre	Matière
Février	RUE HENRI BARBUSSE	246	315	Polyéthylène bandes bleues
Janvier	RUE DES LIVRAINDIERES	10	200	Polyéthylène bandes bleues
Juillet	AVENUE DES FENOTS	5	100	Fonte ductile
Juillet	AVENUE DES FENOTS	6	300	Fonte ductile
Juillet	BOULEVARD DE L EUROPE	231	300	Fonte ductile
Juillet	RUE CONSTANTIN GAUTHIER	4	125	Polyéthylène bandes bleues
Juillet	RUE CONSTANTIN GAUTHIER	213	300	Fonte ductile
Total				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

5.5.3 Compteurs

774 compteurs ont été renouvelés en 2024.

Compteurs Renouvelés	Quantités
Ø 15	734
Ø 20	13
Ø 30	10
Ø 40	6
Ø 50	1
Ø 60	4
Ø 80	1
Ø 100	4
Ø 150	1

L'évolution du nombre de compteurs renouvelés est indiquée ci-dessous :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de compteurs renouvelés	615	1130	414	1534	1434	752

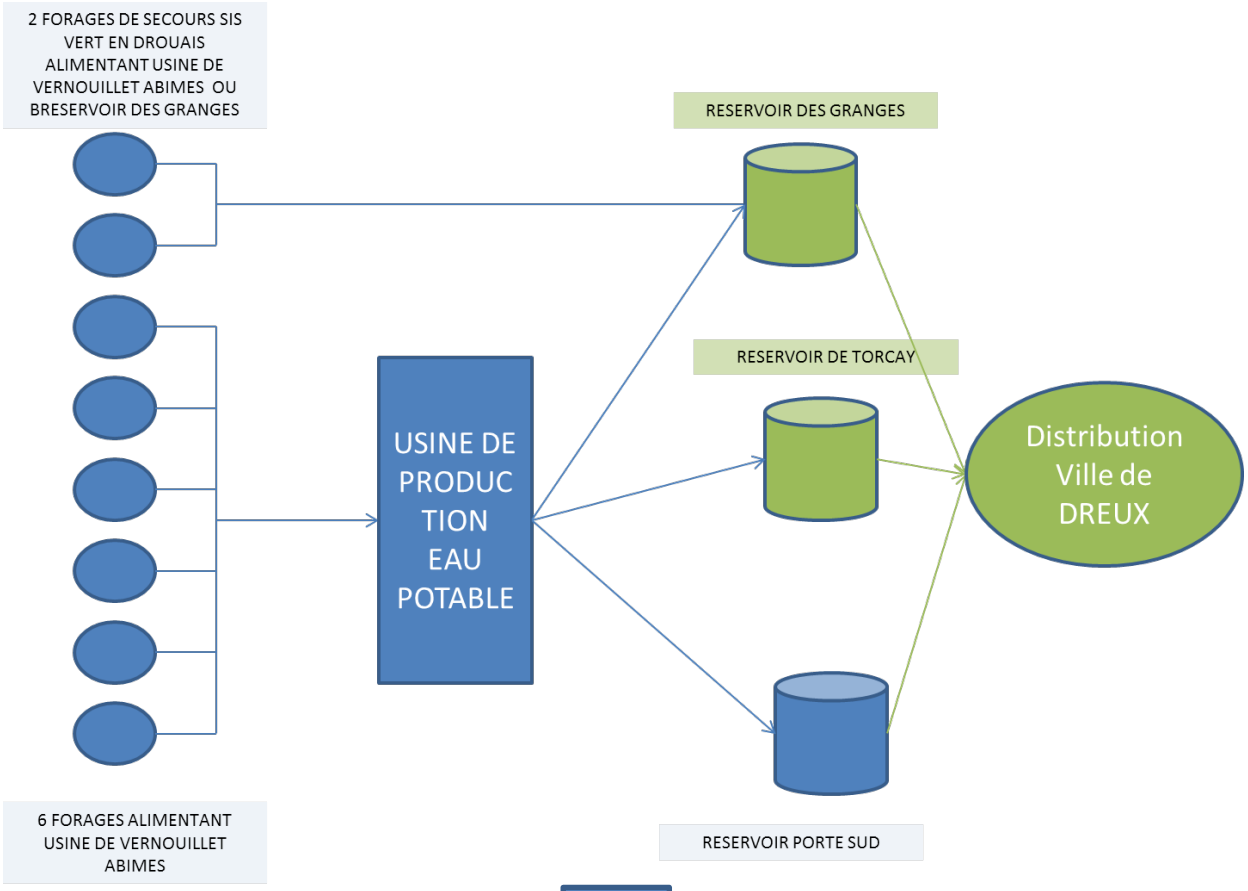
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6 ACTIVITE DU SERVICE RESEAU

6.1 Bilan hydraulique

L'eau potable est produite sous maitrise d'ouvrage de l'Agglomération du Pays de DREUX.
Deux origines (et deux qualités d'eau) sont introduites dans le réseau de la Ville de DREUX :

- L'eau provenant des forages dits de Vernouillet (6 forages) qui est traitée par l'usine de dénitrification avant de rejoindre le réseau de la Ville de DREUX par trois points d'entrée (Torçay, Les Granges et Porte Sud) ;
- L'eau provenant des forages de Vert-en-Drouais qui ne transite pas par l'usine de dénitrification et rejoint le réseau de la Ville de Dreux au niveau des Granges.



Maitrise d'ouvrage Agglomération Pays de DREUX
Maitrise d'ouvrage ville de DREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Volumes prélevés par nature de ressource (m³)			
Nature de la ressource	**2022**	**2023**	**2024**
Usine de dénitrification DREUX AGGLOMERATION - Les Granges	1 054 938	1 016 083	1 071 582
Usine de dénitrification DREUX AGGLOMERATION - Torçay	728 126	728 762	733 991
Usine de dénitrification DREUX AGGLOMERATION - Portes Sud	370 750	302 377	310 506
Débitmètre Boulevard Henri IV (forage Vert en drouais)	53 056	65 726	57746
Total des volumes prélevés	**2 206 870**	**2 112 948**	**2 173 825**

Volumes mis en distribution (m³)			
	2022	**2023**	**2024**
Eau produite - Sans Objet	0	0	0
Total volumes produits (A)	**0**	**0**	**0**
Achat d'eau en gros - Agglomération du Pays de DREUX	2 206 870	2 112 948	2 173 825
Total volumes achetés en gros (B)	**2 206 870**	**2 112 948**	**2 173 825**
Ventes d'eau en gros - Commune de Ste Gemme Moronval	70 587	63 910	68 811
Ventes d'eau en gros - Commune de Vernouillet	18 217	14 554	15 322
Ventes d'eau en gros - Commune de Muzy	57 182	46 837	28 336
Total volumes vendus en gros (C)	**145 986**	**125 301**	**112 469**
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	**2 060 884**	**1 987 647**	**2 061 356**

NB : La convention de vente en gros avec Muzy a pris fin le 31/07/2024.

Les volumes mis en distribution sont la différence entre les volumes importés et les vendus en gros aux communes extérieures.

Volumes consommés autorisés (m³)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes comptabilisés (E)	1 606 327	1 604 548	1 649 885
Volumes consommés sans comptage (F)	43 099	33 719	32 623
Volumes livré gratuitement avec compteur (F')	31 531	25 020	13 974
Volumes de service du réseau (G)	5 800	5 800	6 550
Total des volumes consommés autorisés (E+F+F'+G) = (H)	**1 686 757**	**1 669 087**	**1 703 032**

NB : Nous constatons une augmentation des volumes comptabilisés due à une augmentation des consommations après compteurs notamment les fuites à l'école Saint Martin (+17 000m3) ou encore le lycée Rotrou.

Les volumes comptabilisés correspondent aux volumes facturés.
Les volumes consommés sans comptage correspondent aux volumes nécessaires aux essais des poteaux incendies et aux purges après réparation des fuites.
Les volumes livrés gratuitement avec compteur correspondent notamment aux volumes liés aux dégrèvements (Loi Warsmann,)
Les volumes de service du réseau intègrent les volumes nécessaires aux lavages des réservoirs, aux purges sur le réseau. Ces volumes sont pris en charge financièrement par le distributeur et non impacté aux clients.

Pertes en réseau (m³) et indice linéaire de pertes (m³/km/j)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes mis en distribution (D)	2 060 884	1 987 647	2 061 356
Volumes consommés autorisés (H)	1 686 757	1 669 087	1 703 032
Total des "Pertes en réseau" (D-H) = (J)	374 127	318 560	358 325
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	171,50	171,09	168,62
IP12 - Indice linéaire de pertes (J)/(365xL) (objectif < 5,48)	**5,98**	**5,10**	**5,82**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Volumes non comptés (m³) et Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes mis en distribution (D)	2 060 884	1 987 647	2 061 356
Volumes comptabilisés (E)	1 606 327	1 604 548	1 649 885
Total des volumes non comptés (D-E) = (K)	454 557	383 099	411 471
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	171,50	171,09	168,62
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(365xL)	**7,26**	**6,13**	**6,69**

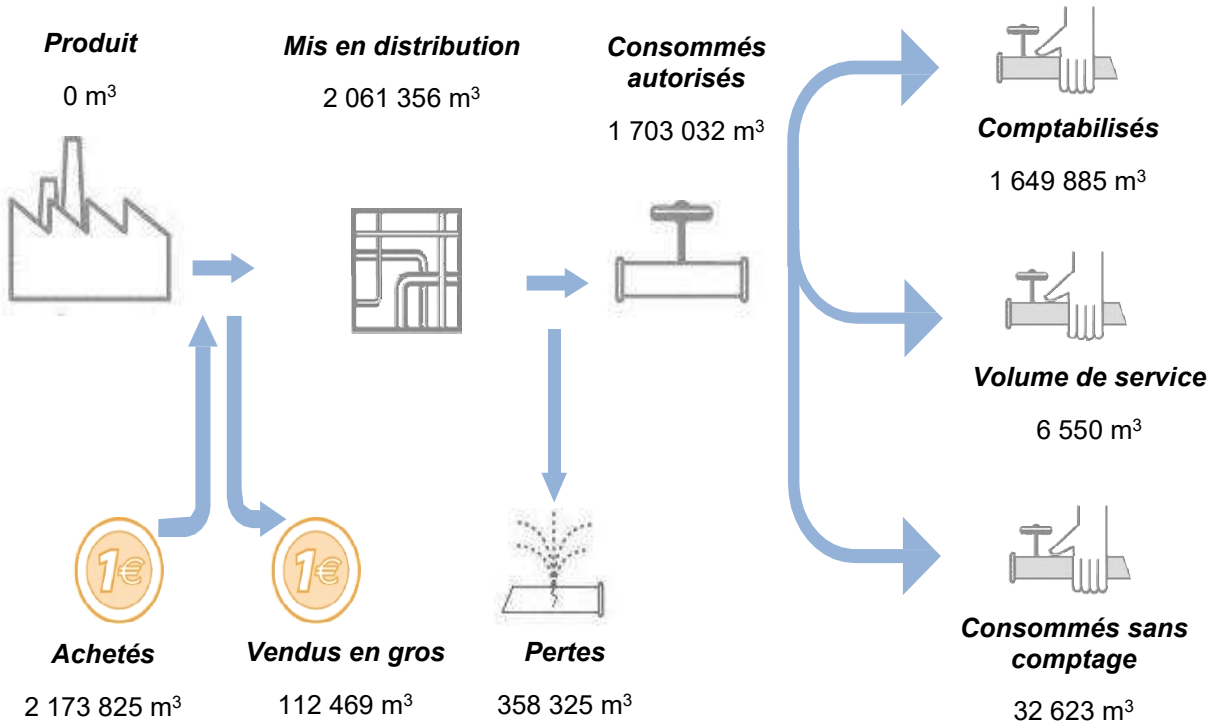
6.2 Analyse du réseau

Rendement de réseau			
	2022	**2023**	**2024**
Volumes consommés autorisés (m³) (H)	1 686 757	1 669 087	1 703 032
Volumes ventes en gros (m³) (C)	145 986	125 301	112 469
Volumes produits (m³) (A)	0	0	0
Volumes achetés en gros (m³) (B)	2 206 870	2 112 948	2 173 825
IP 11 - Rendement de réseau (H+C)/(A+B) (%) (objectif 85%)	**83,0%**	**84,9%**	**83,5%**

Classement du réseau			
Indice.Linéaire.de Consommation. (m³/km/j)	26,9	26,7	27,7
Catégorie de réseau (Rural/semi-Rural/Urbain)	semi-rural	semi-rural	semi-rural
Indice. Linéaire de .Pertes. (m³/km/j)	5,98	5,10	5,82
Classement du réseau	**Moyen**	**Moyen**	**Moyen**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.3 Synthèse des flux de volumes



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.4 Commentaires sur la maitrise des pertes en eau :

La maitrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'état du patrimoine et l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite.
La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.
Le rendement seuil est défini par : R_S = MIN (R1 = 85% ; R_2 = R0+ILC/500) avec R_0 = 70% sauf si hors ZRE 65%

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement. La non-réalisation de ce plan d'actions entraîne le doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource de l'Agence de l'Eau.
Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance :

Année	Rendement (%)	Rendement seuil (%)	ILC (m3/j/km)	ILP (m3/j/km)
2018	70,9%	65,05%	25	11,32
2019	76,3 %	65,05%	27	9,17
2020	74,5%	65,05%	28	10,30
2021	82.9%	65.05%	29	6,43
2022	83%	65,05%	27	5,98
2023	84,9%	65,05%	27	5,10
2024	83,5%	65,05%	27	5,82

Sous réserve de confirmation qui doit être émise par l'Agence de l'eau après du maître d'ouvrage, le rendement de réseau étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique.
Toutefois comme indiqué en début de rapport, l'âge des canalisations et la nature de certains matériaux demandera un plan d'action important sur le renouvellement de canalisations afin de maintenir voire d'améliorer le rendement de réseau.

- Le rendement de réseau est inférieur au niveau des objectifs contractuels fixés (85%) ;

- Selon les critères de l'Agence de l'Eau, l'indice linéaire de pertes atteint pour un réseau semi-rural est moyen ;

La qualité du réseau est moyenne, pour atteindre un bon biveau (ILP<3 m^3/j/km) il conviendrait :

- D'augmenter le taux moyen de renouvellement des réseaux qui reste faible malgré les travaux engagés via l'avenant n°5 ;
- De diminuer les prélèvements clandestins sur les poteaux incendies qui sont très nombreux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.5 Bilan exploitation



Hervé Quemener –
Directeur Technique





Rafaëlle SIVIGNON et Bruno PIE –
Responsables service eau



Daniel KUCHNICZAK –
Contremaitre



Supervision des 160 capteurs de fuites et des stations de surpression.

6.5.1 Ouvrages électromécaniques

Les électromécaniciens en charge de l'entretien et la maintenance des équipements et des automates ont réalisé les opérations suivantes :

- Contrôles de la maintenance conditionnelle et préventive (analyse vibratoire, thermographie infrarouge des équipements électriques, analyse des temps de marche et des consommations électriques, …) ;
- Le graissage et contrôle des organes mécaniques fixes ou mobiles (roulements, paliers, transmissions, courroies, …) ;
- La vérification du débit, de l'intensité et de l'isolement des groupes électropompes ;
- Le remplacement des petites pièces d'usure ;
- L'inspection des armoires électriques (lampes, serrage des connexions, thermographie) ;
- Le remplacement des batteries de la télésurveillance ;
- Le contrôle de routine des dispositifs de sécurité (extincteurs, anti-intrusion, protection individuelle, arrêts d'urgence, …) ;
- L'accompagnement des sous-traitants lors des opérations de renouvellement et de maintenance lourde ;
- L'accompagnement du prestataire réalisant les contrôles réglementaires (pression, levage, …) ;
- La gestion technique de la supervision avec des tests de report d'alarme de la télégestion ;
- Le lavage des réservoirs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Consommation d'énergie (kWh)			
Désignation du site	**2022**	**2023**	**2024**
Surpression des Granges	271 722	215 536	203 609
réservoir Torcay Haut	206	1 000	2581
Surpression Croix Tiénac - Oriels	12 831	15 645	11879
	284 759	**232 181**	**218 069**

Consommation de réactifs nettoyage réservoirs (HERLI Rapid)			
Désignation du site	**2022**	**2023**	**2024**
Réservoir Torçay Haut	49	49	49
Réservoir Torçay Bas	0	0	0
Bâches des Granges 750 m³ N°1	21,5	21,5	21,5
Bâches des Granges 750 m³ N°2	42	42	42
Réservoir des Granges 2 400 m³	47	47	47

Consommation de réactifs réservoirs (rechloration)			
Désignation du site	**2022**	**2023**	**2024**
Nbre bouteilles	4	4	4
Masse de chlore (kg)	105	100	95

Nota : la consommation se mesure avec les bouteilles vides (1 bouteille= 30 Kg)

6.5.2 Détails lavages réservoirs

Nettoyages des réservoirs	
Désignation du site	Date du nettoyage
Réservoir Torçay Haut	09/10/2024
Réservoir Torçay Bas	Réservoir hors service
Bâches des Granges 750 m³ N°1	08/10/2024
Bâches des Granges 750 m³ N°2	30/10/2024
Réservoir des Granges 2 400 m³	02/10/2024

Etat des Réservoirs (suite nettoyage)	
Réservoir Torçay Haut	Génie civil extérieur : des morceaux de béton tombent Fixation trappes et cadenas à revoir Revêtement à surveiller Revoir conformité de l'échelle
Bâches des Granges 750 m³	Bon état du génie civil Présence de dépôt de sable
Bâches des Granges 750 m³	Bon état du génie civil Présence de dépôt de sable
Réservoir des Granges 2400 m³	Risque de pénétration d'eau de pluie par le toit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

DSP DREUX

COMMUNE : Dreux

RESPONSABLE DU LAVAGE KUCHNICZAK

RESERVOIR Torcay

PERSONNES INTERVENANTES : EQUIPE DE NETTOYAGE (SATRI)

DATE DE LAVAGE : 24/10/2023

PREPARATION POUR LE LAVAGE

			COMMENTAIRES
MISE EN PLACE D'UN HYDROSTABILISATEUR	OUI	NON	
MISE EN PLACE D'UN ECLAIRAGE	OUI	NON	
POSE POMPE VIDE CAVE	OUI	NON	

CONTROLES DES EQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS

			COMMENTAIRES
ETAT PORTES, TRAPPES	BON	MAUVAIS	
ETAT ECHELLES, CRINOLINES, RAMBARDES	BON	MAUVAIS	
ETAT VERROUILLAGE DES ACCES	BON	MAUVAIS	
VANNES MANOEUVRABLES	OUI	NON	
ETAT SONDE DE NIVEAU	BON	MAUVAIS	
-> CORRECTION MESURE	OUI	NON	COMBIEN :
POIRES DE NIVEAU :	ETAT :		FONCTIONNEMENT
-> niveau bas	BON	MAUVAIS	
-> niveau haut	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
ETAT DU BETON INTERIEUR ET EXTERIEUR			
CUVE	BON	MAUVAIS	
TOUR	BON	MAUVAIS	décrochement de bouts de l'acrotère
COUPOLE	BON	MAUVAIS	

LAVAGE

DEPÔT (type, quantité)	présence de dépôt noir
VIE ANIMALE	non
DESINFECTION ET RINCAGE	oui

DSP DREUX

COMMUNE : Dreux

RESPONSABLE DU LAVAGE G.JAGUIN

RESERVOIR Granges 2400m3

PERSONNES INTERVENANTES : EQUIPE DE NETTOYAGE (SATRI)

DATE DE LAVAGE : 03/10/2023

PREPARATION POUR LE LAVAGE

			COMMENTAIRES
MISE EN PLACE D'UN HYDROSTABILISATEUR	OUI	NON	
MISE EN PLACE D'UN ECLAIRAGE	OUI	NON	
POSE POMPE VIDE CAVE	OUI	NON	

CONTROLES DES EQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS

			COMMENTAIRES
ETAT PORTES, TRAPPES	BON	MAUVAIS	
ETAT ECHELLES, CRINOLINES, RAMBARDES	BON	MAUVAIS	
ETAT VERROUILLAGE DES ACCES	BON	MAUVAIS	
VANNES MANOEUVRABLES	OUI	NON	
ETAT SONDE DE NIVEAU	BON	MAUVAIS	
-> CORRECTION MESURE	OUI	NON	COMBIEN :
POIRES DE NIVEAU :	ETAT :		FONCTIONNEMENT
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
ETAT DU BETON INTERIEUR ET EXTERIEUR			
CUVE	BON	MAUVAIS	
TOUR	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE
COUPOLE	BON	MAUVAIS	

LAVAGE

DEPÔT (type, quantité)	présence de dépôt de sable
VIE ANIMALE	non
DESINFECTION ET RINCAGE	nettoyage au Herli

COMMENTAIRES

Il existe un risque de pénétration futur d'eau de pluie par le toit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

DSP DREUX

COMMUNE : Dreux

RESPONSABLE DU LAVAGG.JAGUIN

RESERVOIR Granges 750m3 n°2

PERSONNES INTERVENANTES : EQUIPE DE NETTOYAGE (SATRI)

DATE DE LAVAGE : 12/12/2023

PREPARATION POUR LE LAVAGE

			COMMENTAIRES
MISE EN PLACE D'UN HYDROSTABILISATEUR	OUI	NON	
MISE EN PLACE D'UN ECLAIRAGE	OUI	NON	
POSE POMPE VIDE CAVE	OUI	NON	

CONTROLES DES EQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS

			COMMENTAIRES
ETAT PORTES, TRAPPES	BON	MAUVAIS	
ETAT ECHELLES, CRINOLINES, RAMBARDES	BON	MAUVAIS	
ETAT VERROUILLAGE DES ACCES	BON	MAUVAIS	
VANNES MANOEUVRABLES	OUI	NON	
ETAT SONDE DE NIVEAU	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE
-> CORRECTION MESURE	OUI	NON	COMBIEN :
POIRES DE NIVEAU :	ETAT :		FONCTIONNEMENT
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
ETAT DU BETON INTERIEUR ET EXTERIEUR			
CUVE	BON	MAUVAIS	
TOUR	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE
COUPOLE	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE

LAVAGE

DEPÔT (type, quantité)	présence de dépôt de sable
VIE ANIMALE	non
DESINFECTION ET RINCAGE	nettoyage au Herli

DSP DREUX

COMMUNE : Dreux

RESPONSABLE DU LAVAGG.JAGUIN

RESERVOIR Granges 750m3 n°1

PERSONNES INTERVENANTES : EQUIPE DE NETTOYAGE (SATRI)

DATE DE LAVAGE : 10/10/2023

PREPARATION POUR LE LAVAGE

			COMMENTAIRES
MISE EN PLACE D'UN HYDROSTABILISATEUR	OUI	NON	
MISE EN PLACE D'UN ECLAIRAGE	OUI	NON	
POSE POMPE VIDE CAVE	OUI	NON	

CONTROLES DES EQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS

			COMMENTAIRES
ETAT PORTES, TRAPPES	BON	MAUVAIS	
ETAT ECHELLES, CRINOLINES, RAMBARDES	BON	MAUVAIS	
ETAT VERROUILLAGE DES ACCES	BON	MAUVAIS	
VANNES MANOEUVRABLES	OUI	NON	
ETAT SONDE DE NIVEAU	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE
-> CORRECTION MESURE	OUI	NON	COMBIEN :
POIRES DE NIVEAU :	ETAT :		FONCTIONNEMENT
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
->	BON	MAUVAIS	
ETAT DU BETON INTERIEUR ET EXTERIEUR			
CUVE	BON	MAUVAIS	
TOUR	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE
COUPOLE	BON	MAUVAIS	NON CONCERNE

LAVAGE

DEPÔT (type, quantité)	présence de dépôt de sable
VIE ANIMALE	non
DESINFECTION ET RINCAGE	nettoyage au Herli

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Station des granges :

- Bâche 2400m3



- Bâche 750



Torçay :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.5.3 Réseau de distribution

Les 7 agents en charge de l'entretien et la maintenance des équipements ont réalisés les opérations suivantes :



- L'entretien préventif des accessoires de réseau (vannes, ventouses, …),
- La réparation des fuites détectées,
- La réalisation des prélèvements d'eau lors des contrôles sanitaires sur le réseau à la suite de travaux,
- La mise à jour permanente des données SIG suite aux observations terrain ;
- L'analyse et interprétation quotidienne des données issues des prélocalisateurs de fuites ;
- La réalisation de campagnes ciblées de recherche de fuites ;
- L'accompagnement des équipes d'intervention lors d'une réparation de fuite pour sa localisation exacte,
- Le suivi des débits sur les zones sectorisées,
- Le reporting.

Deux entreprises de terrassement sous contrat avec Gedia assurent les prestations de terrassements aussi bien aux heures ouvrées qu'en astreinte. Ces entreprises ont été validées par les services de la Ville de DREUX.

Détail des travaux et opérations de maintenance réalisés

	2023	2024
Sur canalisations	8	16
Sur branchements	99	45
Sur compteurs	10	6
Sur autres accessoires réseau	811	1363
- Ventouse	12	17
- Purge	0	0
- Régulateur	8	8
- Vannes	791	1347
Sur poteaux incendies	418	427

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Nombre d'interventions réalisées		
	2023	**2024**
Canalisations renouvelées (ml)	1000	715
Nombre branchements neufs	45	27
Nombre branchements renouvelés (hors plomb)	67	13
Nombre branchements plomb renouvelés	3	1
Nombre fuites sur conduite	8	10
Nombre fuites sur accessoires	4	2
Nombre fuites sur poteau incendie	0	0
Nombre fuites sur purge	0	1
Nombre fuites sur vanne	3	2
Nombre fuites sur ventouses	0	0
Nombre fuites branchements	26	18
Nombre fuites compteurs	10	6
Recherche de fuites (ml)	159 065	162 485

Commentaires :

- Des prises d'eau illégales sur poteaux incendie très importante malgré le marquage mis en place par Gedia relative à la verbalisation possible des prélèvements.

Détails fuites canalisations :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Détail fuites canalisations (conduite, vannes, purge, ventouses, accessoires, poteaux incendie)

Element	Date intervention	Type de fuite	Adresse	Cause de la fuite	Reparation
419	01/03/2024	Fuite sur conduite	rue celestin freinet	Mouvement de terrain (gel dégel, traffic, marée)	1 coquille inox
420	13/03/2024	Fuite sur conduite	VIEUX PRES	Autre	2 manchons + tuyau Fonte
427	21/05/2024	Fuite sur purge		Corrosion	Autres
430	07/08/2024	Fuite sur conduite	rue leonie	Corrosion	2 manchons + tuyau Fonte
431	13/08/2024	Fuite sur conduite	rue edouard dupuit	Usure	2 manchons + 1 tuyau PE
433	15/10/2024 13:37:00	Fuite sur conduite	marc sangnier	Fissuration	1 coquille inox
434	16/10/2024 14:54:00	Fuite sur conduite		Usure	1 coquille inox
435	15/10/2024	Fuite sur conduite	6 rue bernard leger	Autre	1 coquille inox
436	15/11/2024	Fuite sur vanne		Défaut presse-étoupe	Etanchéité presse étoupe de vanne
437	13/11/2024	Fuite sur vanne	rue henri dunant	Défaut presse-étoupe	Etanchéité presse étoupe de vanne
438	19/08/2024	Fuite sur conduite	19 rue de la fulda	Autre	1 coquille inox
439	31/10/2024	Fuite sur conduite	JFK / Jean moulin	Autre	2 manchons + tuyau Fonte
440	14/11/2024	Fuite sur accessoire	vanne PI prod'homme	Autre	Autres
441	29/11/2024	Fuite sur conduite	Rue hermann / sarrail	Autre	1 coquille inox
442	06/12/2024	Fuite sur accessoire	7 ter avenue du marechal sarail	Autre	Autres

Renouvellement branchements :

Nombre branchements renouvelés (hors plomb)

Elément	Date de pose	Longu	Type de pose	Numero voie	Type voie	Voie
2492	04/07/2024	4	Renouvelé par Gedia	2		CONSTANTIN GAUTHIER
3860	04/07/2024	6	Renouvelé par Gedia	1		CONSTANTIN GAUTHIER
3861	04/07/2024	4	Renouvelé par Gedia	4		CONSTANTIN GAUTHIER
3862	04/07/2024	4	Renouvelé par Gedia	8		CONSTANTIN GAUTHIER
3863	04/07/2024	3	Renouvelé par Gedia	8		CONSTANTIN GAUTHIER
3864	04/07/2024	3	Renouvelé par Gedia	10		CONSTANTIN GAUTHIER
3865	04/07/2024	8	Renouvelé par Gedia	9		CONSTANTIN GAUTHIER
7707	04/07/2024	3	Renouvelé par Gedia	8		de L'EUROPE
8331	19/06/2024	4	Renouvellement branchement hors plomb	6		du VIEUX PAVE
8331	19/06/2024	4	Renouvellement branchement hors plomb	6		du VIEUX PRE
9242	04/07/2024	8	Renouvelé par Gedia	P1		ROGER LHUILLERY
13586	10/01/2024	2	Renouvelé par Gedia			
13623	04/07/2024	7	Renouvelé par Gedia	5		CONSTANTIN GAUTHIER
13624	04/07/2024	4	Renouvelé par Gedia	1		des FENOTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

6.6 Bilan analytique

Historique des données du contrôle officiel (ARS)

L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la règlementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

Par ailleurs, il vous est présenté la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte règlementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. Gedia vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Le résultat des analyses de contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable.

Indicateur de performance - décret n°2007- 675 du 2 mai 2007			
CONTRÔLE SANITAIRE, Paramètres avec limites de qualité			
ANALYSES	**Nbr. Prélèvements**	**Nb Prélèvements non conforme**	**% Conformité**
BACTERIOLOGIQUES (1)	**54**	**0**	**100%**
PHYSICO CHIMIQUES (2)	**54**	**0**	**100%**

Les analyses ont un taux de conformité de 100% tant sur les paramètres biologiques que sur les paramètres physicochimiques.
Analyses non conformes hors paramètres physicochimiques et bactériologiques :
- Production : analyse Granges, pesticides 1,197µg/L>0,5µg/L le 27/11
- Distribution : Croix Tiénac, turbidité 3,6nfu>2 nfu le 20/11

Nombre d'analyses en AUTO-SURVEILLANCE			
ANALYSES	**Nbr. Prélèvements**	**Nb Prélèvements non conforme**	**% Conformité**
BACTERIOLOGIQUES (1)	**58**	**0**	**100%**
PHYSICO CHIMIQUES (2)	**58**	**0**	**100%**

Les analyses ont un taux de conformité de 100% tant sur les paramètres biologiques que sur les paramètres physicochimiques.
Analyses non conformes hors paramètres physicochimiques et bactériologiques :
- Production : analyse Granges, acrylamide 1,9µg/L>0,1µg/L le 16/07

Gedia dispose en propre de moyens d'analyses rapides par COLILERT sur le site des Granges.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025



Chlorure de Vinyle Monomère

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérigène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5 µg/l. Des dépassements de cette limite sont susceptibles d'être observées du fait d'une migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produite avant 1980.

En 2018, comme les années précédentes, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont continué d'appliquer l'instruction de la Direction Générale de la Santé du 18 octobre 2012 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de dépassement de la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. La plupart des ARS appliquent une stratégie d'échantillonnage ciblée sur les canalisations précédemment repérées comme à risques. Il s'agit avant tout des canalisations susceptibles d'être concernées par le phénomène de migration du CVM compte-tenu de leurs caractéristiques patrimoniale (période de pose) et hydrauliques (temps de séjour de l'eau dans les canalisations).

Situation sur votre service :

Nous avons recensé les linéaires de canalisations inférieures à 1980.
Nous avons repéré les antennes ou bras morts susceptibles d'être impacté par la présence de CVM
Nous avons analysé les portions de canalisations avec des temps de séjour supérieur à 48 heures

CONCLUSION

Seul le secteur des Bâtes peut potentiellement être concerné.
Après accord de la Ville de DREUX et lors du PGSSE, il a été décidé de ne pas faire de prélèvement et analyse spécifique, les canalisations de ce secteur doivent être renouvelées dans le cadre des travaux prévus par le programme NPNRU.

Communes	Rues	Années	Longueurs en mètres	Diamètre	Nb de clients	Antennes	Temps de séjour sup à 48 Heures
Dreux	Place du tibre	1960	20	63	6	O	N
Dreux	Chemin du roi	1955	282	90	11	N	N
Dreux	Rue Jean Mermoz	1955	100	125	7	N	N
Dreux	Rue Ernest Renan	1980	76	110	17	O	N
Dreux	Rue d'Albret	1969	33	63	3	O	O
Dreux	Rue de Bretagne/ rocade	1960	183	63	1	O	O
Dreux	Rue Bautzen / Centre Leclerc	1960	33	63	2	O	O
Dreux	Route de la vallée de Vaubreu	1980	95	63	2	O	O
Dreux	Rue Jean Paul Sartre	1970	123	63	3	O	O
Dreux	Champs de Foire	1970	126	160	2	O	O
Dreux	Rue de Rieuville	1965	49	110	3	O	O
		Total	**1120**		**57**		**7**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

7 PLAN GESTION DE SECURITE SANITAIRE DES EAUX POTABLES

L'origine de la démarche PGSSE est suite à l'intrusion du site de production de l'agglomération du Pays de Dreux en mai 2015 et la volonté de la ville de Dreux d'aller plus loin et de disposer d'un plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux Potables sur son périmètre de distribution.

Le 5 juillet 2019, une réunion de lancement a été initiée pour l'élaboration du PGSSE de Dreux avec l'objectif suivant :

- Garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'eau de boisson distribuée et ainsi de préserver la santé des populations

L'équipe chargée de la mise en place du PGSSE était constituée de :

- La ville de Dreux
- L'ARS
- Gedia

Par ordonnance du 22 décembre 2022 (ordonnance n°2022-1611), le gouvernement a transposé la transposition de la directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
Sont associés :

- 2 décrets d'application (n° 2022-1720 et n°2022-1721 du 29 décembre 2022) ;
- 13 arrêtés du 30 décembre 2022 et publiés au JO du 31 ;
- Le décret du 3 janvier 2023 relatif au PGSSE.

Les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau liés à la production et à la distribution sont élaborés et adoptés avant le 12 janvier 2029.

7.1 Synthèse PGSSE

- Ce PGSSE a été formalisé et validé lors de la réunion de présentation à l'ARS de chartres le 5 décembre 2019.
- Une mise à jour serait à prévoir avec l'Agglomération du Pays de Dreux dans le cadre du schéma directeur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Délégation départementale d'Eure-et-Loir

Service émetteur :
Pôle Santé Publique et environnementale
Unité Eaux potable et de loisirs

Affaire suivie par : Baptiste GROFF
Courriel : baptiste.groff@ars.sante.fr

Téléphone : 02 38 77 33 68

Date : 19 novembre 2019

Destinataires *in fine*

Objet : Réunion PGSSE de Dreux

Mesdames, Messieurs,

La démarche Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) est une méthode d'évaluation et de gestion globale des risques liés à l'adduction en eau potable, recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé. C'est une opportunité pour améliorer la sécurité sanitaire des installations, du captage jusqu'au robinet du consommateur.

L'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire est fortement impliquée dans la promotion de cet outil pour pouvoir prioriser les actions d'améliorations nécessaires dans un contexte de risques accrus (effractions volontaires des installations, inondations, pollutions diffuses de nappes…). De plus, il est fort probable que cet outil devienne obligatoire selon les évolutions de la réglementation applicable aux eaux destinées à la consommation humaine.

La Ville de Dreux et son délégataire GEDIA se sont engagés dans cette démarche en établissant les premières étapes de caractérisation des dangers et d'évaluation des risques concernant la distribution. Un plan d'actions pour la distribution d'eau potable sur la Ville de Dreux est en cours de finalisation. Or, la démarche ayant vocation à être appliquée sur l'ensemble de la chaîne de l'eau potable (de la production à la distribution), il est nécessaire d'intégrer ce qui relève de la production dans les réflexions afin d'élaborer *in fine* un plan d'actions global.

A cet effet, j'ai l'honneur de vous inviter, Mesdames, Messieurs, à la réunion qui se tiendra :

le jeudi 5 décembre à 15h00
Salle 136 (1er étage, couloir de droite)
Délégation départementale d'Eure-et-Loir de l'ARS
15, place de la république
CHARTRES

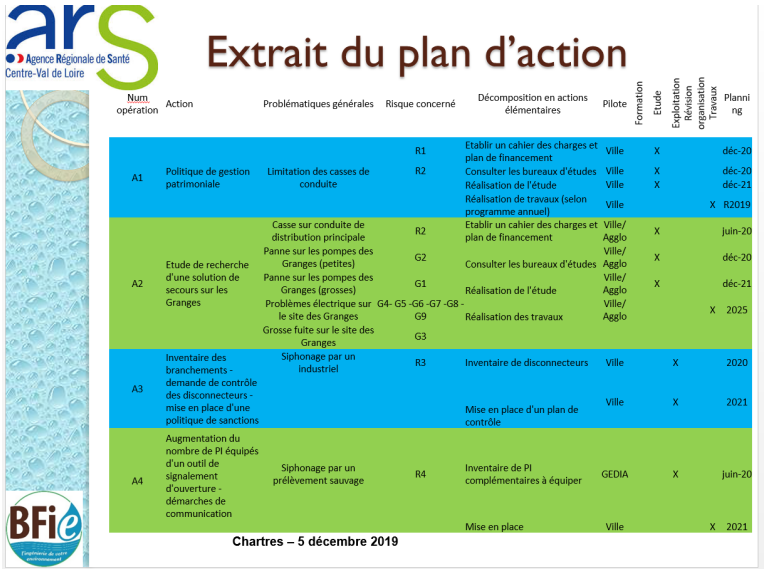
ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale d'Eure-et-Loir
15 place de la République – CS 70527 - 28019 Chartres Cedex
Standard : 02 38 77 33 33 / Fax : 02 37 36 29 93

- Prise de décisions :
 - Proposition d'ajouter un nouvel acteur pour la production (Dreux Agglomération)
 - Une étude de recherche d'une solution de secours granges (Interconnexion)
 - Suppression des canalisations PVC avec le plan de renouvellement
 - Création d'un stock de pièces sensibles.

Pas de réunion PGSSE en 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

7.2 Actions engagées



Extrait du plan d'action

Num opération	Action	Problématiques générales	Risque concerné	Décomposition en actions élémentaires	Pilote	Formation	Etude	Exploitation Révision organisation	Travaux	Planning
A1	Politique de gestion patrimoniale	Limitation des casses de conduite	R1	Etablir un cahier des charges et plan de financement	Ville		X			déc-20
			R2	Consulter les bureaux d'études	Ville		X			déc-20
				Réalisation de l'étude	Ville		X			déc-21
				Réalisation de travaux (selon programme annuel)	Ville				X	R2019
A2	Etude de recherche d'une solution de secours sur les Granges	Casse sur conduite de distribution principale	R2	Etablir un cahier des charges et plan de financement	Ville/ Agglo		X			juin-20
		Panne sur les pompes des Granges (petites)	G2	Consulter les bureaux d'études	Ville/ Agglo		X			déc-20
		Panne sur les pompes des Granges (grosses)	G1	Réalisation de l'étude	Ville/ Agglo		X			déc-21
		Problèmes électrique sur le site des Granges	G4- G5 -G6 -G7 -G8 - G9	Réalisation des travaux	Ville/ Agglo				X	2025
		Grosse fuite sur le site des Granges	G3							
A3	Inventaire des branchements - demande de contrôle des disconnecteurs - mise en place d'une politique de sanctions	Siphonage par un industriel	R3	Inventaire de disconnecteurs	Ville		X			2020
				Mise en place d'un plan de contrôle	Ville		X			2021
A4	Augmentation du nombre de PI équipés d'un outil de signalement d'ouverture - démarches de communication	Siphonage par un prélèvement sauvage	R4	Inventaire de PI complémentaires à équiper	GEDIA		X			juin-20
				Mise en place	Ville				X	2021

Chartres – 5 décembre 2019

7.3 Actions à programmer



Actions à engager

- Ville de Dreux/Agglomération
 - Procédure d'information crise (Motifs, Qui, quand,..) ;
 - Exemples :
 - Chlore bas
 - Défaut pompage Porte Sud (risque sur hôpital)
 - Analyse du risque prioritaire de rupture d'approvisionnement suite à inondation des forages Vernouillet.
- Ville de Dreux :
 - PCS : zone distribution d'eau et organisation générale ;
- Ville de Dreux / Gedia :
 - Disconnecteurs ;
 - Regard en zone privée ;
- Ville de Dreux / Ville de Vernouillet :
 - Stock de pièces stratégiques

Chartres – 5 décembre 2019

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

8 ACTIVITE DU SERVICE CLIENTELE



Caroline Service clientèle, accueil et recouvrement

8.1 Bilan clients

Population desservie par le réseau :	31 689

Nombre d'abonnements	2022	2023	2024
Collectivités locales	494	451	425
Clients domestiques	11 878	11 917	11 911
Professionnel	904	949	849
Services publics	41	41	37
Usage agricole	1	1	1
Eau en Gros	169	166	168
Total	**13 487**	**13 525**	**13 391**

Volumes vendus (m³)	2022	2023	2024
Volumes collectivités locales	259 707	187 360	204 883
Volumes domestiques	932 092	949 240	925 883
Volumes Professionnels	314 642	337 885	314 968
Volume agricole	1 343	899	513
Volumes Services publics	51 534	43 315	43 998
Volumes eau en gros	145 986	125 301	104 960
Volumes facturés totaux	**1 705 304**	**1 518 699**	**1 595 205**
Volumes mensualisés	**-98 977**	**85 849**	**-7 959**
Volumes totaux	**1 606 327**	**1 604 548**	**1 587 246**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Typologie des contacts	2022	2023	2024
Téléphone	75 289	100 695	93 910
Visites en agence	2 385	2 693	2 948
Total	**77 674**	**103 388**	**96 858**

NB : Les prises de contact concernent GEDIA et pas uniquement Dreux. Un SVI et un outils de suivi des appels a été mis en place pour détailler ces appels.

Réclamations par thème de référence	2022	2023	2024
Qualité sanitaire			
Gout-Odeur			
Couleur			
Dureté			
Coupures eau			2
Manque pression			
Trop Pression			
Variation Pression			
Fuite	1	2	
Réclamation travaux réseau	1		
Réclamation travaux branchements	1		1
Réclamation niveau de prix			
Réclamation erreur de relève	8	4	1
Réclamation qualité contact	1	3	
Autres	17	21	21
IP 2 Nombre de réclamations (par thème de référence)	**29**	**30**	**25**

NB : Les réclamations prises en compte sont les réclamations écrites.

Activité de gestion	2022	2023	2024
Nombres de factures	34 175	36 465	22 848
Nombre d'abonnés mensualisés	6 265	7 109	6 462
Nombre d'abonnés prélevés	8350	8 799	9 734
Nombre dossiers huissiers	214	126	73
Nombre d'abonnés mensu eau et assai	6 776	6 967	6 431

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Relation client	2022	2023	2024
Taux de réclamations (nbre/mille)	2,15	2,22	1,87
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	oui
Taux de prise au téléphone (%)	67%	62,14%	60%
% Clients satisfaits	82%	75%	96%

Encaissement - Recouvrement	2022	2023	2024
Délai paiement client (j)	53,5	57,1	71,2
Montant des créances > 6 mois (€)	144 191	172 429	316 742
Montant des créances > 1 an (€)	419 869	528 720	895 147
Taux de créances > 6 mois (Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente) (%)	1,81%	2,08%	3,54%
Créances irrécouvrables (€)	23 037	16 809	14 785
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,32%	0,22%	0,17%

Fonds de solidarité	2022	2023	2024
Nombres de demandes reçues	146	201	241
Nombre de demandes passées en commission	156	212	268
Nombres de demandes accordées	119	162	216
Montant accordés €	28338	36 116	59 567

Dégrèvement pour fuite	2022	2023	2024
Nombres de demandes de dégrèvement	34	27	43
Nombres de demandes *(non couvertes contractuellement)* refusées	22	12	28
Nombre de demandes acceptées	12	15	15
Volumes dégrévés (m³)	31 531	25 020	13 974

Commentaires :

- Warsmann : volumes dégrevés ;
- Irrécouvrables : malgré une action appuyée sur la gestion des impayés, la mise en place de la Loi Brottes (interdisant les coupures et les réductions de débit d'eau) génère un taux d'irrécouvrable important.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

8.2 Tarification du service

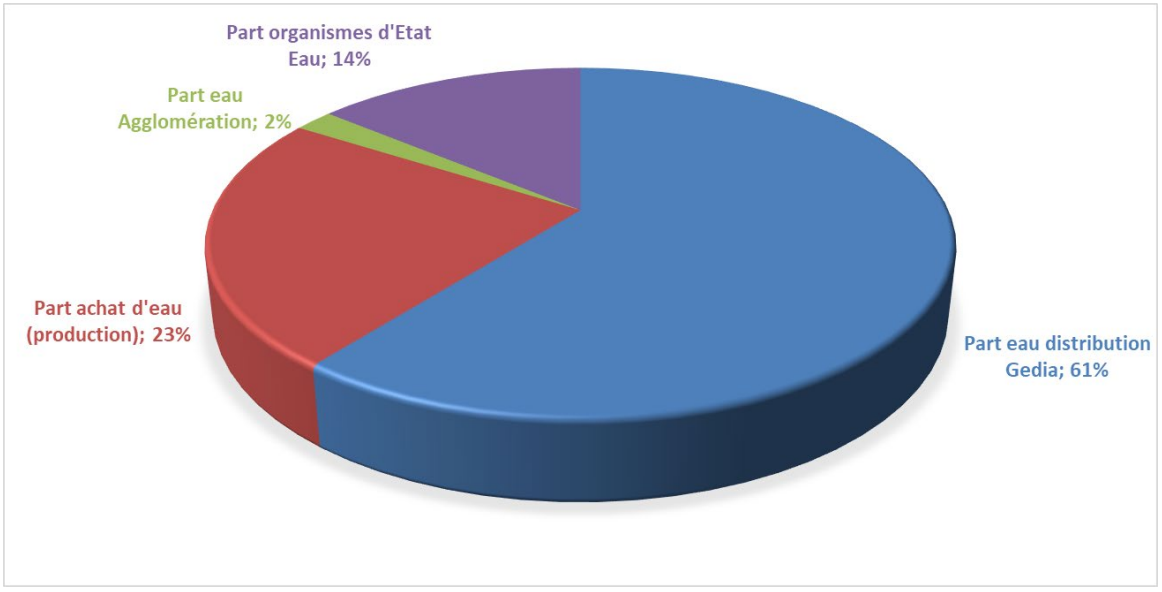
La facture d'eau sur la base d'une consommation de 120 m³ est reprise ci-dessous :

Factures 120 m3	2023	2024	Variation 2023/2024
DISTRIBUTION EAU POTABLE			
Incidence achat d'eau Agglomération	83,244	90,516	8,74%
Part fixe eau Ville de DREUX	0	0	0,00%
Part fixe eau délégataire	62,8875	66,3728	5,54%
Consommation eau Ville de DREUX	8,232	7,86	-4,52%
Consommation eau Délégataire	159,13	168,48	5,88%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES			
Part fixe Assainissement Agglomération Pays de DREUX	0	0	0,00%
Part fixe Assainissement Délégataire	0	0	0,00%
Consommation Assainissement Agglomération Pays de DREUX	196,488	306	55,73%
Consommation Assainissement Délégataire	89,388	0	-100,00%
ORGANISMES PUBLICS			
Redevance préservation ressource en eau	8,4	8,4	0,00%
Redevance assainissement Modernisation des réseaux de collecte	22,2	22,2	0,00%
Redevance Assainissement Lutte contre la pollution	45,6	45,6	0,00%

Somme hors TVA	675,57 €	715,43 €
TVA 5,5 %	20,21	21,30
TVA 10%	30,81	32,82
Somme TTC	726,59 €	769,55 €

Prix au m3 TTC eau et assainissement	6,05 €	6,41 €
Prix au m3 TTC eau	3,06 €	3,23 €
Prix au litre TTC	0,0031 €	0,0032 €

Détail prix de l'eau :

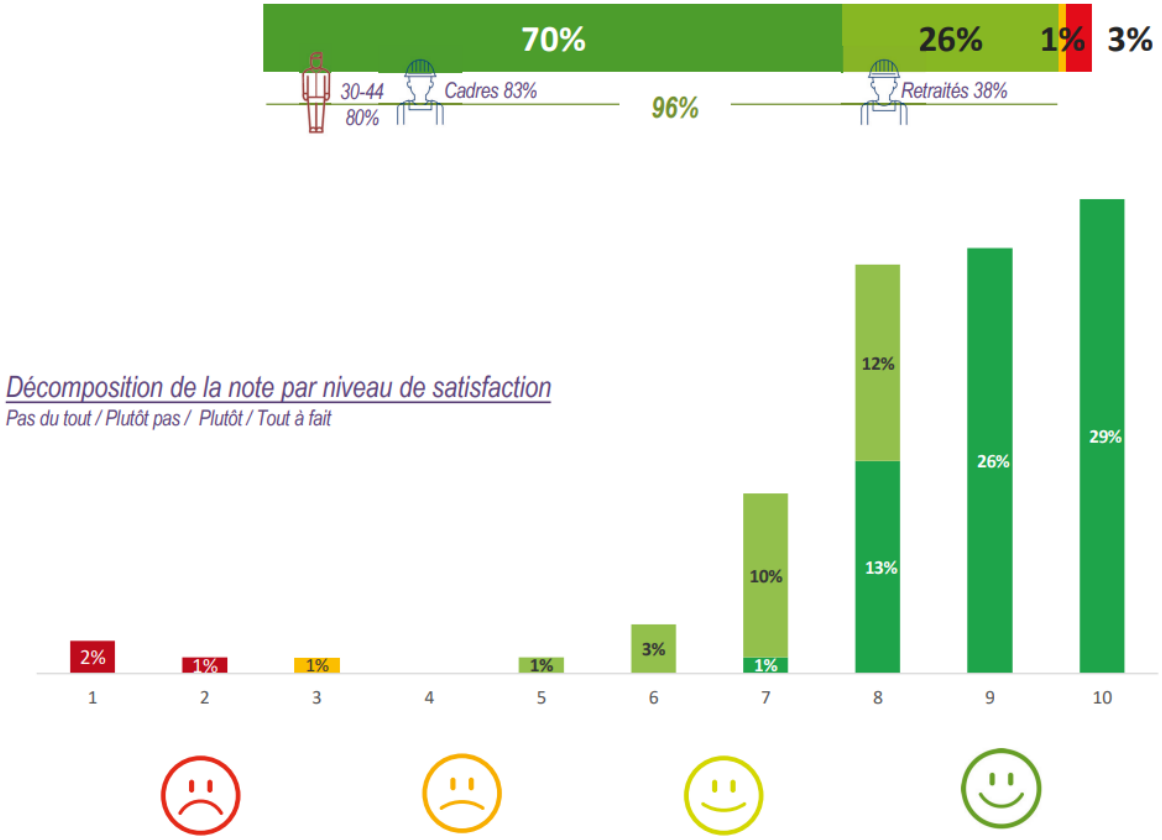


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

8.3 Enquête satisfaction clientèle

Une enquête satisfaction clientèle a été réalisée en 2024. Les points principaux relatifs à l'eau ont été repris ci-après.

- **96%** de clients satisfaits sur le service rendu en intervention technique



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9 ACTIVITE DU SERVICE FINANCIER

9.1 Compte annuel de résultat d'exploitation



Anne services administratifs et financiers

Items	Réel 12-2023	Réel 12-2024
CARE		
Produits	**8 727 676**	**9 524 553**
Exploitation du service	4 183 797	4 396 041
Collectivités et autres organismes publics	4 200 937	4 503 437
Travaux attribués à titre exclusif	251 092	526 731
Produits accessoires	91 850	98 344
Charges	**8 383 563**	**9 815 305**
Personnel	620 219	651 809
Energie électrique	59 391	35 544
Achat d'Eau	1 584 498	1 834 292
Produits de traitement		
Analyses	22 107	17 350
Sous-traitance, travaux, matières et fournitures (hors (	295 812	627 160
Impôts locaux et taxes	40 125	35 604
Autres dépenses d'exploitation, dont :	**128 495**	**181 189**
télécommunication, postes et télégestion	*24 927*	*26 108*
engins et véhicules	*43 654*	*52 309*
informatique	*31 053*	*41 630*
assurance	*28 823*	*34 521*
Location	*37*	*26 622*
Locaux		
Frais de contrôle et redevances contractuelles	18 898	19 382
Contribution des services centraux et recherche	15 848	20 659
Collectivités et autres organismes publics	4 200 937	4 503 437
Charges relatives aux renouvellements	**135 198**	**131 632**
Charges relatives aux investissements	1 287 351	1 657 073
Charges relatives aux compteurs	39 301	21 324
Charges relatives aux investissements du domaine pri	74 304	85 252
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	-25 313	100 173
Rémunération du besoin en fonds de roulement		
Résultat Avant Impôts	**344 113**	**-290 752**
Impôts	**-86 028**	**0**
Résultat net contrat	**258 085**	**-290 752**

Commentaires :

Les éléments notables sont les suivants :

- Les charges relatives au renouvellement sont les charges du CEP, les paragraphes suivants font état des charges réelles dépensées.
- Augmentation personnel : passage apprentissage à responsable + cotisations CNIEG qui ont augmenté.
- Augmentation sous-traitance : due à l'augmentation des travaux (produits) → rue de la muette, plus de branchement, travaux poteaux incendie.
- Energie : Le prix de l'énergie a diminué en 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

- Charge relative aux investissements : investissement en fin de DSP mais amortis sur peu de temps (Constantin Gauthier, cité américaine, léonard de Vinci) → 700k€ sur 2 ans depuis 2023.
- Augmentation des pertes sur créances irrécouvrables : modification de la méthode de calcul → les impayés collectivités et grands comptes ne sont pas provisionnés.

9.1.1 Détail des produits d'exploitation

Items	Réel 12-2023	Réel 12-2024
Détail des produits	**8 727 676**	**9 524 553**
Exploitation du service	**4 183 797**	**4 396 041**
Produits au titre de l'année		
dont partie fixe	842 776	880 608
dont partie variable	3 166 633	3 387 230
Vente d'eau à d'autres services publics	174 388	128 204
Collectivités et autres organismes publics	**4 200 937**	**4 503 437**
Travaux attribués à titre exclusif	**251 092**	**526 731**
Produits accessoires	**91 850**	**98 344**

- Augmentation des travaux : extension rue de la Muette

9.1.2 Détail des reversements Collectivités et organismes publics

Items	12-2023	12-2024
Collectivités et autres organismes publics	**4 200 937**	**4 503 866**
Part variable distribution Ville	104 248	98 756
Part Assainissement Délégataire jusqu'au 31/10/2023	974 627	168 548
Part Assainissement AGGLO à partir du 31/10/2023	178 836	3 087 597
Part Assainissement AGGLOjusqu'au 31/10/2023	2 149 533	369 991
Redevance pollution Agence de l'Eau	533 994	516 120
Modernisation des réseaux de Collecte Agence de l'Eau	259 700	262 855

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9.2 Investissements contractuels

9.2.1 Investissements concessifs

- Le tableau ci-dessous reprend les chantiers qui ont été clôturés sur les derniers

N° fiche	Descriptif	Date de début	Date de fin	Mode d'amortissement	Valeur bru	Cumul début (EUR)	Dotation expl. N (EUR)
2017-0107	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	638,86	464,10	91,27
2017-0108	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	68,16	49,53	9,74
2017-0109	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	295,05	214,33	42,15
2017-0110	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	39,19	28,48	5,60
2017-0111	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	39,19	28,48	5,60
2017-0112	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	39,19	28,48	5,60
2017-0113	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	423,43	307,59	60,49
2017-0114	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	337,43	245,09	48,20
2017-0115	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	160,03	116,24	22,86
2017-0116	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	1395,00	1013,38	199,29
2017-0117	Mobilier pour site des Granges	30/11/2017	29/11/2024	Linéaire	158,64	115,22	22,66
2018-0155	00H291 - RUE DES ROCHELLES - AVT 5 - EX 18H202	31/12/2018	30/12/2024	Linéaire	153795,88	102600,83	25632,65
2018-0156	RUE POINTCARRE - AVT 5 - EX 17H923	31/12/2018	30/12/2024	Linéaire	67114,64	44773,73	11185,77
2019-0008	00H265 - SG4000 ECRAN DE CONSULTATION S4 KEYS	01/01/2019	31/12/2024	Linéaire	7899,72	5266,48	1316,62
2019-0009	00H265 - IGN - LICENCES ET PRESTATIONS	01/01/2019	31/12/2024	Linéaire	4886,16	3257,44	814,36
2019-0010	00H265 - CHLORATION TORCAY	01/01/2019	31/12/2024	Linéaire	24918,17	16612,12	4153,03
2019-0011	00H265 - MATERIELS INFORMATIQUES	01/01/2019	31/12/2024	Linéaire	2404,00	1602,68	400,67
2019-0012	00H265 - MATERIEL INFORMATIQUE	01/01/2019	31/12/2024	Linéaire	297,40	198,28	49,57
2019-0096	00H280 - RUE DE BILLY - AVT5	01/07/2019	30/06/2025	Linéaire	206076,37	120352,36	34346,06
2019-0097	00H275 - DSP DREUX AVT 4 01/2018 - CLOTURE-RAVALEMEN	31/07/2019	30/07/2024	Linéaire	136661,54	93528,92	27332,31
2019-0098	00H285 - CHEMIN DES TERRES TROUVEES	31/10/2019	30/10/2024	Linéaire	38007,69	24095,84	7601,54
2019-0099	00H286 - CHEMIN DES CHAMPELON	31/10/2019	30/10/2024	Linéaire	48227,69	30575,04	9645,54
2019-0100	00H294 - RUE VOISIN AVT5	31/12/2019	30/12/2024	Linéaire	266343,75	159952,19	53268,75
2019-0101	00H293 - RUE PETHION VILLENEUVE	31/12/2019	30/12/2024	Linéaire	29913,01	17964,19	5982,60
2019-0102	00H292 - RUE BRISSOT	31/12/2019	30/12/2024	Linéaire	28987,42	17408,32	5797,48
2019-0103	00H290 - RUE SAINT GEMME ET SALENGRO - AVT5 DREUX	31/12/2019	30/12/2024	Linéaire	57047,25	34259,61	11409,45
2019-0104	00H265 - SECURISATION DSP DREUX AVENANT 2	28/01/2019	27/01/2024	Linéaire	202003,62	158614,34	40400,72
2019-0105	00H265 - SECURISATION DSP DREUX AVENANT 2	31/12/2019	30/12/2024	Linéaire	6193,94	3719,76	1238,79
2020-0093	00H285 - Chemin des terres trouvées	31/01/2020	30/01/2025	Linéaire	1275,26	744,19	255,05
2020-0094	00H299 - Rue Albert Thomas AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	100864,80	50501,49	25216,20
2020-0095	00H300 - Nuisement AVT 5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	114118,28	57137,30	28529,57
2020-0096	00H303 - Rue des fleurs AVT 5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	77012,94	38559,23	19253,24
2020-0097	00H305 - Léon Frapie AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	104315,76	52229,33	26078,94
2020-0098	00H307 - Fremanger AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	39488,16	19771,13	9872,04
2020-0105	00H294 - Rue Voisin Avt 5 Ex 18H148	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	1146,31	573,95	286,58
2020-0106	00H286 - Chemin des Champelon	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	2275,75	1139,44	568,94
2020-0107	00H308 - Rue des Anglaises AVT 5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	5023,33	2515,10	1255,83
2020-0108	00H306 - Vallée Vaubreu AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	2856,67	1430,30	714,17
2020-0109	00H302 - Avenue Wright AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	9824,46	4918,97	2456,12
2020-0110	00H301 - Rue Ferdinand gatineau	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	4606,67	2306,50	1151,67
2020-0111	00H298 - Rue saint Gilles AVT 5	31/01/2020	31/01/2020	Linéaire	47704,28	32,67	0,00
2020-0112	00H297 - Avenue Blériot AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	17824,00	8924,21	4456,00
2020-0113	00H296 - Avenue Nieuport AVT5	31/12/2020	31/12/2020	Linéaire	181550,08	124,35	0,00
2020-0114	00H309 - Impasse Ampère AVT5	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	11127,03	5571,14	2781,76
2020-0117	00H288 - CHEMIN DES BOSQUETS	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	3933,40	1969,39	983,35
2020-0118	00H283 - TORCAY	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	22339,95	11185,28	5584,99
2020-0119	00H287 - CHEMIN DES GATINES	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	50719,54	25394,52	12679,89
2020-0120	00H282 - SANTOS DUMONT	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	342776,69	171623,12	85694,17
2020-0122	00H310 - PASTRE	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	128296,55	64236,15	32074,14
2020-0123	00H281 - Avenue Marceau et Torcay (partie) Invest	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	157660,52	78938,25	39415,13
2020-0124	00H265 - Sécurisation DSP Dreux Avenant 2 - 08/17	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	46,42	23,25	11,61
2020-0127	00H298 - Rue saint Gilles AVT 5 - CORRECTION 2020-0111	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	47704,28	23884,81	11926,07
2020-0128	00H296 - Avenue Nieuport AVT5 - CORRECTION 2020-0113	31/12/2020	30/12/2024	Linéaire	164323,01	82274,05	41080,75
2021-0129	00H288 - CHEMIN DES BOSQUETS AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	1455,48	486,49	485,16
2021-0130	00H296 - Avenue Nieuport AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	294615,09	98474,08	98205,03
2021-0131	00H297 - AVENUE BLERIOT AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	114027,26	38113,22	38009,09
2021-0132	00H298-RUE SAINT GILLES AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	20252,77	6769,42	6750,92
2021-0133	00H300 - NUISEMENT AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	89,31	29,85	29,77
2021-0134	00H301-RUE FERDINAND GATINEAU	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	70077,41	23423,14	23359,14
2021-0135	00H302 - AVENUE WRIGHT AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	3214,36	1074,39	1071,45
2021-0136	00H305 - LEON FRAPIE AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	13585,59	4540,94	4528,53
2021-0137	00H306 - VALLEE VAUBREU AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	103101,21	34461,23	34367,07
2021-0138	00H308 - RUE DES ANGLAISES AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	42079,84	14065,04	14026,61
2021-0139	00H309 - IMPASSE AMPERE AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	55534,23	18562,13	18511,41
2021-0140	00H310 - RUE PASTRE AVT5	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	53877,70	18008,43	17959,23
2021-0141	00H311 - Rue Leonard de Vinci	31/12/2021	30/12/2024	Linéaire	276064,02	92273,45	92021,34
2022-0123	00H290 - RUE SAINT GEMME ET SALENGRA AVT5 DREUX	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	990,80	1,08	393,10
2022-0124	00H294 - RUE VOISIN ET FALAISE AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	119717,21	130,13	47497,41
2022-0125	00H296 - AVENUE NIEUPORT AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	190731,52	207,32	75672,10
2022-0126	00H297 - AVENUE BLERIOT AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	165843,85	180,27	65798,00
2022-0127	00H301 - RUE FERDINAND GATINEAU - AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	2356,42	2,56	934,90
2022-0128	00H302 - AVENUE WRIGHT AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	61115,52	66,43	24247,38
2022-0129	00H303 - RUE DES FLEURS AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	78,04	0,08	30,96
2022-0130	00H306 - VALLEE VAUBREU AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	553,63	0,60	219,65
2022-0131	00H310 - RUE PASTRE AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	541,62	0,59	214,89
2022-0132	00H311 - RUE LEONARD DE VINCI ET CHEMIN DU ROI AVT5	31/12/2022	29/06/2025	Linéaire	37337,37	40,58	14813,48
2023-0114	00H297 - Avenue Blériot AVT5	31/12/2023	29/06/2025	Linéaire	30101,39	0,00	54,98
2023-0115	00H302 - Avenue Wright AVT5	31/12/2023	29/06/2025	Linéaire	109787,85	0,00	200,53
2023-0116	00H311 - Rue Leonard de Vinci ET chemin du roi Avt 5	31/12/2023	29/06/2025	Linéaire	350747,13	0,00	640,63
2023-0119	22H024 - RENOUVELLEMENT RESEAU FONTE RUE CONSTANT	31/12/2023	29/06/2025	Linéaire	157220,39	0,00	287,16

En valeur brute (hors charge de structure et frais généraux).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Les dates de mise en service correspondent aux dates de clôture des chantiers et date de début de calcul de l'amortissement sur la durée résiduelle du contrat.
Les amortissements sont conformes aux avenants validés avec la Ville de DREUX.

9.2.2 Travaux de renouvellements de l'année

CODE CHANTIER	LIBELLE	PROG / NON PROG	Somme de Coûts 2024
20H908	GER COMPTEURS DREUX	PROG	5 750
23H900	GER NON PROGRAMME - BRANCHEMENT PLOMB DREUX	NP	221
23H901	GER NON PROGRAMME - BRANCHEMENT DREUX	NP	304
23H902	GER NON PROGRAMME CANALISATION	NP	695
23H908	GER - COMPTEURS	PROG	689
24H900	GER NON PROGRAMME - BRANCHEMENT PLOMB DREUX	NP	1 617
24H901	GER NON PROGRAMME - BRANCHEMENT DREUX	NP	2 757
24H902	GER NON PROGRAMME - CANALISATION (< 12ml)	NP	6 272
24H906	GER NON PROGRAMME - VANNES	NP	1 157
24H908	GER - COMPTEURS	PROG	23 780
24H909	GER ELECTROMECANIQUE NON PROGRAMME	NP	14 486
			57725

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

9.3 Suivi GER

GER		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Programmé	CEP	170 508,64 €	51 043,44 €	80 017,99 €	91 835,50 €	40 831,56 €	71 381,91 €	43 407,33 €	50 030,49 €	41 801,71 €	38 235,77 €
	Réel dépensé	27 719,77 €	147 138,78 €	121 493,15 €	91 881,05 €	157 127,18 €	125 239,07 €	99 374,72 €	101 163,09 €	58 983,12 €	36 564,01 €
Non Programmé	CEP	131 446,33 €	143 396,00 €	143 396,00 €	143 396,00 €	143 396,00 €	93 396,00 €	93 396,00 €	93 396,00 €	93 396,00 €	93 396,00 €
	Réel dépensé	41 456,25 €	31 645,37 €	276 772,76 €	48 210,18 €	94 043,00 €	120 815,12 €	21 296,63 €	74 037,24 €	119 813,21 €	35 785,68 €
Solde Programmé		142 788,87 €	- 96 095,34 €	- 41 475,16 €	- 45,55 €	- 116 295,62 €	- 53 857,15 €	- 55 967,39 €	- 51 132,60 €	- 17 181,41 €	7 887,18 €
Solde Non Programmé		89 990,09 €	111 750,63 €	- 133 376,76 €	95 185,82 €	49 353,00 €	- 27 419,12 €	72 099,37 €	19 358,76 €	- 26 417,21 €	34 261,32 €
Solde cumulé Programmé		142 788,87 €	46 693,52 €	5 218,36 €	5 172,81 €	- 111 122,80 €	- 164 979,96 €	- 220 947,35 €	- 272 079,95 €	- 289 261,36 €	- 297 148,54 €
Solde cumulé Non Programmé		89 990,09 €	201 740,71 €	68 363,95 €	163 549,78 €	212 902,77 €	185 483,65 €	257 583,02 €	276 941,79 €	250 524,58 €	284 785,90 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

10 BILAN PATRIMONIAL

10.1 Gestion patrimoniale des ouvrages délégués

Les travaux réalisés et prévus permettent d'améliorer la qualité de service.
Le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques de la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable.

Indice de gestion patrimoniale réseaux eau potable (103.2)				
N°	**Type d'informations**	**Code SISPEA**	**Barème de points***	**Valeur**
Partie A : plan des réseaux (15 points)				
1	Existence de plans du réseau avec mise à jour annuelle	VP 236	10 points	10
2	Existence d'une procédure de mise à jour des plans (extension, réhabilitation, renouvellement)	VP 237	5 points	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)				
3	Points acquis si partie A complète		10 points	10
4	Existence informations matériaux, diamètres	VP 239	1 à 5 points	5
5	Existence date ou période de pose	VP 241	0 à 15 points	15
Partie C : Autres éléments connaissance des réseaux (75 points)				
6	Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, poteaux incendie)	VP 242	10 points	10
7	Mise à jour annuelle inventaire pompes, équipements électromécaniques	VP 243	10 points	10
8	Localisation des branchements	VP 244	10 points	7
9	Caractéristique des branchements (compteurs, date pose compteur)	VP 245	10 points	10
10	Renseignement recherche de fuite, date intervention	VP 246	10 points	10
11	Renseignement interventions réseaux (réparations, purges, travaux...)	VP 247	10 points	10
12	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations	VP 248	10 points	10
13	Existence et mise en œuvre d'une modélisation réseau	VP 249	5 points	5
Total indice connaissance et gestion patrimoniale			**120 points**	**117**

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

L'indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.
Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vu appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

Les points d'améliorations sont les suivants :

- Mise à jour de la localisation des branchements lors de l'étude de nouveaux projets
- Branchement mise à jour des diamètres et matériaux des canalisations (en cours de réalisation lors du passage en classe A des ouvrages) ;
- Localisation des branchements (mise à jour effectuée systématiquement pour chaque branchement neuf) ;
- Le plan pluriannuel de renouvellement des canalisations a été validé par les services de la Collectivité.

10.2 Renouvellement des réseaux

10.2.1 Plan de renouvellement des réseaux

Suite à la mise à jour des plans de réseau de distribution et après modélisation hydraulique, le plan de renouvellement des réseaux est repris ci-dessous.

Les analyses ont été réalisées sur les 4 critères suivants :

- Matériaux ;
- Situation des canalisations (Domaine privé) ;
- Diagnostic voirie et projet ville
- Pression du réseau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Ceci amène un programme de renouvellement repris dans l'avenant 5.

Programme de renouvellement canalisation 2018-2020									
	DEPOSE					REPOSE			
Adresse	**Matériau**	**DN**	**L (m)**	**Tronçon**	**Motif**	**Matériau**	**DN**	**L (m)**	**Branchements**
Rue des Rochelles	FG	60	585	intégral	**Matériau**	PEHD	125	585	34
Voisin	FG	60	300	transfert domaine public	**Domaine privé**	PEHD	250	700	50
Rue de Billy	FG	60	434	intégral	**1945**	PEHD	160	595	53
Rue Sainte Gemme-Salengro	FG	32	440	intégral		PEHD	90	440	30
Avenue Marceau et Torçay (partie)	FG	60	530	intégral	**1940**	PEHD	90	455	50
Santos Dumont	FG	80	400	transfert domaine public	**Domaine privé**	PEHD	125	400	42
Chemin des terres des trouvés (Haut buissons)	FG	60	240	intégral	**Matériau**	PEHD	63	240	4
Chemin des Champelon	FG	60	210	intégral	**Matériau**	PEHD	110	210	6
Chemin des Bosquets	FG	60	130	intégral	**Matériau**	PEHD	110	130	10
Chemin des Gatines	FG	80	90	intégral	**Matériau**	PEHD	110	90	10
Avenue Nieuport	FG	125	1 400	intégral	**Domaine privé**	PEHD	160	740	72
Avenue Blériot	FG	60	480	intégral	**Domaine privé**	PEHD	90	390	27
Rue saint Gilles	FG	32	219	intégral	**1957**	PEHD	90	220	16
Grande Falaise	FG	60	260	Allée de la reine, Chemin du roi à Grande Falaise	**Matériau**	PEHD	90	330	28
Rue Albert Thomas	FG	60	240	intégral	**1957**	PEHD	90	240	28
Nuisement	FG	200	210	Jules ferry à Boulevard de Juillet	**Matériau**	PEHD	225	225	20
Rue Ferdinand Gatineau	FG	60	250	intégral	**1940**	PEHD	125	200	21
Avenue Wright	FG	60	320	intégral	**Domaine privé**	PEHD	90	215	24
Rue des fleurs	FG	60	150	intégral	**1970**	PEHD	90	150	20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Léon Frapie	PE noir	63	288	intégral	**Matériau**	PEHD	90	285	30
Vallée Vaubreu	FG	150	200	chemin des ruelles	**Matériau**	PEHD	160	200	
Fremanger	FG	60	160	intégral	**Matériau**	PEHD	63	160	14
Rue Piéthon Villeneuve	FG	60	120	intégral	**1957**	PEHD	90	115	15
Rue des Anglaises	FG	40	150	intégral	**Matériau**	PEHD	90	150	35
Impasse Ampère	FG	100	170	intégral	**Matériau**	PEHD	125	170	7
Impasse Brissot	FG	80	120	intégral	**1957**	PEHD	90	120	12
Pastre	FG	100	330	intégral	**Matériau**	PEHD	110	330	30

Au total près de 12 km de canalisations et plus de 900 branchements attenants ont été renouvelé.

L'ensemble du plan de renouvellement définis à l'avenant 5 a été réalisé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

10.2.2 Suppression des canalisations en doublon

Plusieurs rues disposent de conduites de distribution en parallèle, mises en place lors d'aménagements progressifs sur le réseau.

Ce fonctionnement n'est pas optimal pour les raisons suivantes :

- augmentation du temps de séjour de l'eau dans les réseaux,
- Augmentation du linéaire de réseau pouvant être sujet à des fuites.

On observe particulièrement ce cas de figure au niveau du réseau en fonte grise de la Cité américaine, datant de 1950. Le réseau est particulièrement dense avec un certain nombre de conduites de petit diamètre DN40 et DN60.

Les réseaux de ce secteur sont particulièrement vulnérables et plusieurs fuites ont été constatées ces dernières années.

A long terme, il est donc préconisé de supprimer les canalisations en doublon de petit diamètre. La mise hors service de ces tronçons sera accompagnée d'une reprise des branchements existants pour connexion sur la canalisation principale conservée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

10.3 Rapport d'étude structurel Réservoirs Torçay Bas et Torçay Haut

Gedia a mandaté le bureau d'études LERN SETEC afin de réaliser une étude structurelle des deux ouvrages suite aux désordres constatés et signalés à la Ville de DREUX (chutes de béton provenant des acrotères).

L'étude pour le réservoir Torçay Bas a été réalisée de décembre 2017 à février 2018.
L'étude pour le réservoir Torçay haut a été finalisée en 2018.

L'étude complète a été transmise à l'Agglomération du Pays de Dreux pour actions à engager.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

11 EVOLUTION REGLEMENTAIRE

La veille règlementaire est effectuée par les services juridiques de la FNCCR.
Gedia est adhérente à la FNCCR et participe aux groupes de travail en eau et assainissement.
Les lettres d'actualités juridiques ont été transmises à la Commune tout au long de l'année.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

12 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Équipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

CVM : Le Chlorure de Vinyle Monomère est un produit chimique purement synthétique

Échantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

ELNF : Énergie livrée non facturée = eau en compteur

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m3/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 17/10/2025

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m3/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

PGSSE : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Évaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Évaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Évaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros.

Réseau de distribution public : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage. Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, …). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, …)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat. Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

13 INDICATEURS DU SERVICE -DEFINITIONS

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme des volumes produits et des volumes importés (m^3)	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage+ volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Données de consolidation
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte.	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m^3/km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m^3/km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, …) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, …).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m^3 pour 120 m^3 au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m^3 pour 120 m^3 au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
		Données de consolidation. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés		P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance		Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.	

P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	Montant des impayés au 31/12/2017	Chiffre d'affaires TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	ombre d'abonnés desservis
Taux d'impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature, relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

14 MOYENS MIS EN ŒUVRE

14.1 Des Interlocuteurs locaux

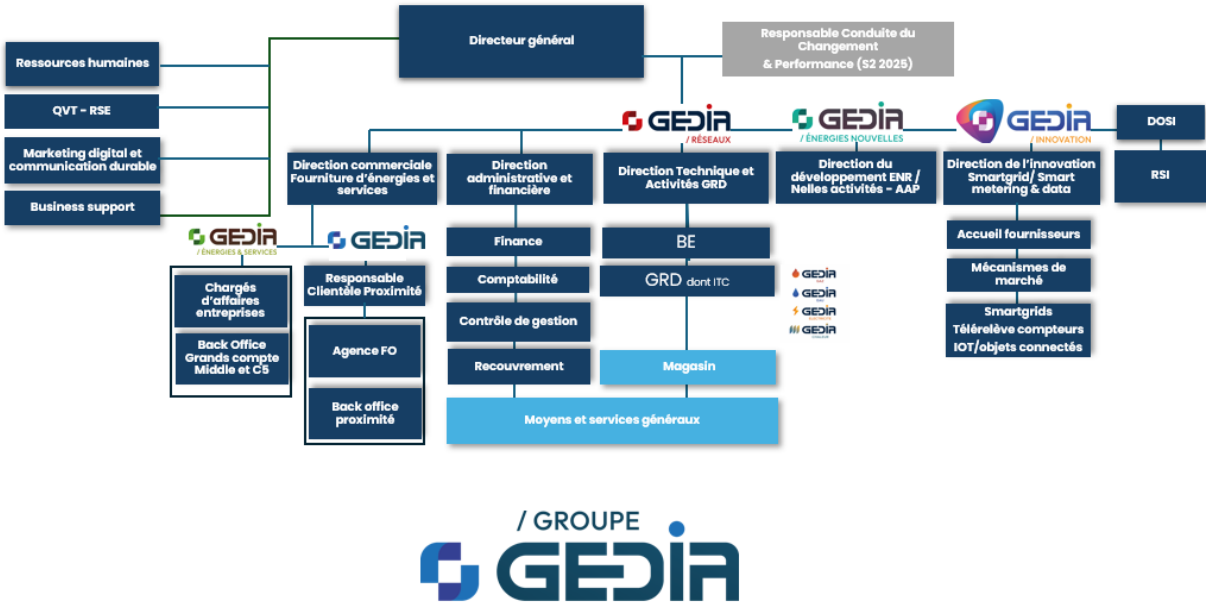
Plus que des mots, les faits, l'ensemble de vos interlocuteurs **résident sur l'Agglomération du Pays de Dreux (Dreux, Sainte Gemme Moronval, Vernouillet, etc…)**

Cet élément est essentiel pour appréhender le niveau d'exigence et d'implication des salariés de Gedia.

De la même façon, Gedia essaie :

- De favoriser l'emploi local ;
- De favoriser les fournisseurs locaux.

14.1.1 Organisation



/ GROUPE GEDIA

- Le service eau de la direction technique a en charge
 - La réalisation des prélèvements d'eau lors des contrôles sanitaires sur le réseau suite à des travaux,
 - La mise à jour permanente des données SIG suite aux observations terrain ;
 - L'analyse et interprétation quotidienne des données issues des prélocalisateurs de fuites ;
 - La réalisation de campagnes ciblées de recherche de fuites ;
 - Les réparations de fuite canalisations et branchements ;
 - L'entretien des ouvrages électromécaniques ;
 - La maintenance de tous les ouvrages délégués ;
 - Le suivi des débits sur les zones sectorisées,
 - Le reporting.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Deux entreprises de terrassement sous contrat avec Gedia assurent les prestations de terrassements aussi bien aux heures ouvrées qu'en astreinte. Contrats qui ont été soumis comme demandé par le contrat, à l'approbation de la Collectivité.

14.2 Moyens Mobilisables sur la Ville de DREUX

Gedia maintient en permanence pour le secteur de la Ville de DREUX une astreinte de 7 agents avec 1 Cadre d'Astreinte :

- 1 tour de contrôle téléphonique ;
- 6 agents d'astreintes des réseaux de distribution ;
- 1 astreinte Encadrement ;
- 1 astreinte Cadre ;
- Deux prestataires d'astreinte pour le terrassement ;
- Un prestataire d'astreinte pour la partie électromécanique.
- Un service de TéléAlerte 24/7

Pendant les heures ouvrables le service d'accueil de Gedia est joignable au 02 37 65 00 20.

Le service d'assistance et de dépannage prend en charge les demandes d'intervention, 24h/24, 7j/7 au **02 37 65 00 10 en Eau** avec traçabilité de l'ensemble des appels.

Les agents d'astreinte disposent d'un téléphone portable connu du service d'accueil et du service d'assistance et de dépannage. Ces numéros sont communiqués aux mairies ayant opté pour nos services de maintenance éclairage public.

L'astreinte est organisée au sein de Gedia afin de pouvoir intervenir 24 heures sur 24, 365 jours/an. Placés sous l'autorité d'un cadre de permanence, 7 agents (3 en électricité, 3 en gaz et eau, 1 électromécanicien) garantissent la continuité et la disponibilité de la fourniture.
En cas de nécessité, l'astreinte peut faire appel à une entreprise de terrassement, organisée à cet effet dans le cadre de son marché annuel et à une société de curage pour les réseaux d'assainissement.

3 émetteurs hertziens sont installés à Dreux, Louye et Crécy-Couvé garantissant la communication quelle que soit la situation et la disponibilité des opérateurs de télécommunication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

14.3 Qualité

GEDIA est certifiée ISO 9001 V2015 pour ses activités.

Par cette certification, notre objectif est de garantir une organisation du travail respectant les principes suivants :

- La maîtrise opérationnelle de l'exploitation, par la mise en place de procédures, d'instructions, d'analyse de criticité fonctionnelle ;
- La maîtrise des risques en matière de sécurité des personnes, par la formation des agents, la veille réglementaire, l'analyse systématique des risques et la mise en place d'actions correctives ;
- La maîtrise des risques environnementaux, par la sensibilisation du personnel, la gestion des déchets, la mise en place de fiches réflexes et d'actions correctives ;
- Le développement des compétences, par une formation adaptée aux besoins des salariés et à leur évolution de carrière.

Les opérations que nous réalisons font l'objet d'enregistrements permettant une traçabilité de toutes nos actions et une analyse à posteriori. En cas de défaillance de notre exploitation, nous analysons les interventions effectuées : ce diagnostic conduit à la programmation d'actions préventives et correctives.

Notre système Qualité garantit la prise en considération de tous les incidents d'exploitation et la mise en place de protocoles visant à supprimer les causes de l'incident ou à gérer ses conséquences. Les opérations sous-traitées entrent dans notre système ISO afin d'assurer la continuité de qualité du service.

Nous mettons en place des outils de suivi de nos performances issus de l'ISO 9001 :

- Des audits internes sont réalisés régulièrement ;
- Un audit annuel de renouvellement de certification est assuré en toute impartialité par un organisme certificateur indépendant ;
- L'évolution des indicateurs Qualité est suivie au cours de nos Comités de Direction et Comité de Pilotage Qualité, les écarts sont analysés et des mesures de correction sont engagées.

Notre système Qualité est tourné vers l'amélioration continue de nos prestations. Il participe au respect des performances de notre gestion des services publics qui nous sont confiés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Certificat

Certificate

N° 2003/20627.9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

GEDIA SEML

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTEUR, GESTIONNAIRE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION GAZ, ELECTRICITE, EAU, ASSAINISSEMENT ET FOURNISSEUR D'ENERGIE GAZ, ELECTRICITE, EAU ET ASSAINISSEMENT.

MANAGEMENT OF GAS, ELECTRICITY AND WATER DISTRIBUTION NETWORKS; GAS, ELECTRICITY AND WATER SUPPLY.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

7, rue des Fontaines FR-28109 DREUX CEDEX
GEDIA ENERGIES & SERVICES 9, rue des Fontaines FR-28109 DREUX CEDEX

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* **2022-06-09** Jusqu'au *Until* **2024-06-05**

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org attests in real time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4.0003, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr
COFRAC accreditation n° 4.0003, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark. CERTI P 09/66.6.07.2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251015-CC2025-154-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

14.4 Assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE ENTREPRISE ACTIVITE « EAU »

Valable pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. atteste que : **GEDIA SEML**

Domiciliée : 7 Rue des Fontaines – 28100 DREUX

A souscrit un contrat d'assurance MULTIRISQUE ENTREPRISE ACTIVITE « EAU » **n° 148 394 496**
Comportant les garanties suivantes, à savoir :

. INCENDIE ET GARANTIES ANNEXES
. BRIS DE MACHINES
. VOL ET DETERIORATIONS
. CATASTROPHES NATURELLES
. EXPLOITATION DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AU LIEU DE DISTRIBUTION
. NETTOYAGE ET DESINFECTION DES RESERVOIRS

Selon conditions acceptées par l'assuré suite à appel d'offres.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Dreux, le 28 janvier 2025

L'assureur, par délégation, l'Agent Général,